



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

## LE PERMIS A POINTS



### Bilan de l'année 2010

DIRECTION DE LA MODERNISATION ET DE L'ACTION TERRITORIALE  
SOUS-DIRECTION DE LA CIRCULATION ET DE LA SECURITE ROUTIERES  
BUREAU DE LA SECURITE ET DE LA REGLEMENTATION ROUTIERES



Le système du permis à points en France a été institué par la loi n° 89-469 du 10 juillet 1989 relative à diverses dispositions en matière de sécurité routière et en matière de contravention. Il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1992, quand l'insécurité routière causait plus de 9000 morts chaque année.

Il constitue un instrument privilégié du dispositif de prévention et de lutte contre l'insécurité routière. Il révèle également l'évolution du comportement des usagers de la route.

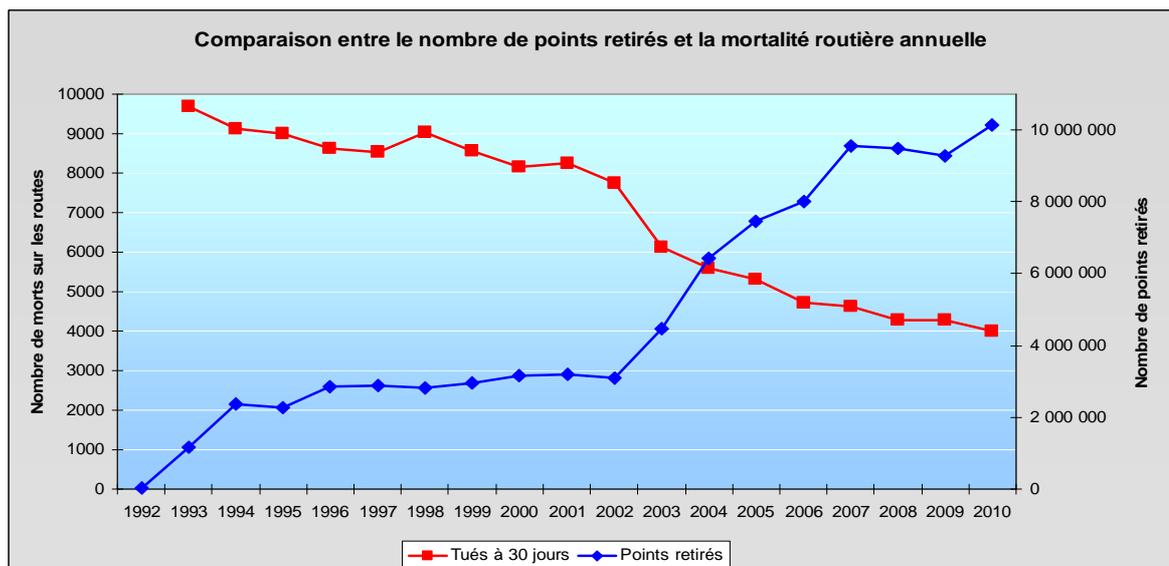
Conduire n'est pas anodin. C'est une responsabilité que prend le conducteur vis-à-vis de lui-même et des autres. C'est pourquoi, le permis de conduire n'est plus garanti « à vie ». Son fonctionnement est simple. Le permis est doté d'un capital maximal de 12 points (6 points pour les nouveaux conducteurs), et un ou plusieurs points sont retirés dès lors qu'une infraction au Code de la route est commise. Le nombre de points retirés sera d'autant plus grand que l'infraction commise sera grave. Si le conducteur perd tous ses points, son permis est invalidé.

Les décisions de retraits de points sont enregistrées dans les dossiers informatiques de l'application réglementaire Système national des permis de conduire (SNPC), placée sous l'autorité du ministre de l'intérieur (service du fichier national des permis de conduire).

Depuis son instauration en 1992, le système du permis à points a contribué à réduire de plus de la moitié le nombre de personnes tuées sur les routes de France. Ses effets ont été amplifiés avec la mise en place des radars dits « automatiques ». Il a également produit la diminution constante de la vitesse moyenne (moins 10 km/h) sur l'ensemble du réseau routier.

Toutefois, encore 3 994 morts sur les routes de France ont été constatés en 2010 (Baromètre Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière – données provisoires). Chaque jour, 11 personnes décèdent à la suite d'un accident de la circulation routière.

Dans ce contexte, le permis à points est indispensable à la poursuite de la lutte contre l'insécurité routière. Le graphique ci-dessus est l'illustration d'une corrélation directe entre le nombre de morts sur la route et le nombre de points retirés.



## LE PERMIS A POINTS

*Sommaire***SYNTHESE**

Bilan synthétique sur le permis à points en 2010.....	9
---	---

**Bilan détaillé 2010**

Analyse générale de l'année 2010.....	16
Evolution et nature des infractions commises en 2010.....	18
Classification pénale.....	20
Typologie des retraits de points.....	22
Permis de conduire invalidés.....	24
Rétablissement du nombre initial de points.....	26

**Bilans départementaux 2010**

Evolution 2009/2010 des infractions sanctionnées par un retrait de points.....	28
Evolution 2009/2010 du nombre de permis invalidés pour solde nul.....	30
Proportion de permis probatoires invalidés pour solde nul.....	32

**Tableaux statistiques 2010**

Evolution 2009/2010 des infractions ayant entraîné un retrait de points.....	37
Vitesse.....	42
Règles de comportement.....	43
Règles de priorité.....	44
Ceintures et casques.....	45
Alcoolémie.....	46
Autres.....	47
Synthèse générale.....	49
Aspects méthodologiques.....	51

## LE PERMIS A POINTS



***Bilan synthétique 2010***

## LE PERMIS A POINTS

## Introduction

SYNTHESE GENERALE	2008		2009		2010	
	Données	Ecart en valeur relative / année 2007	Données	Ecart en valeur relative / année 2008	Données	Ecart en valeur relative / année 2009
Infractions traitées	5 913 184	0,8%	5 927 929	0,2%	6 275 387	5,9%
Points retirés	9 501 484	-0,5%	9 273 537	-2,4%	10 139 522	9,3%
Permis au solde nul	98 057	10,6%	92 123	-6,1%	85 700	-7,0%
Capital initial rétabli après 3 ans	1 782 391	24,6%	2 346 212	31,6%	2 341 768	-0,2%

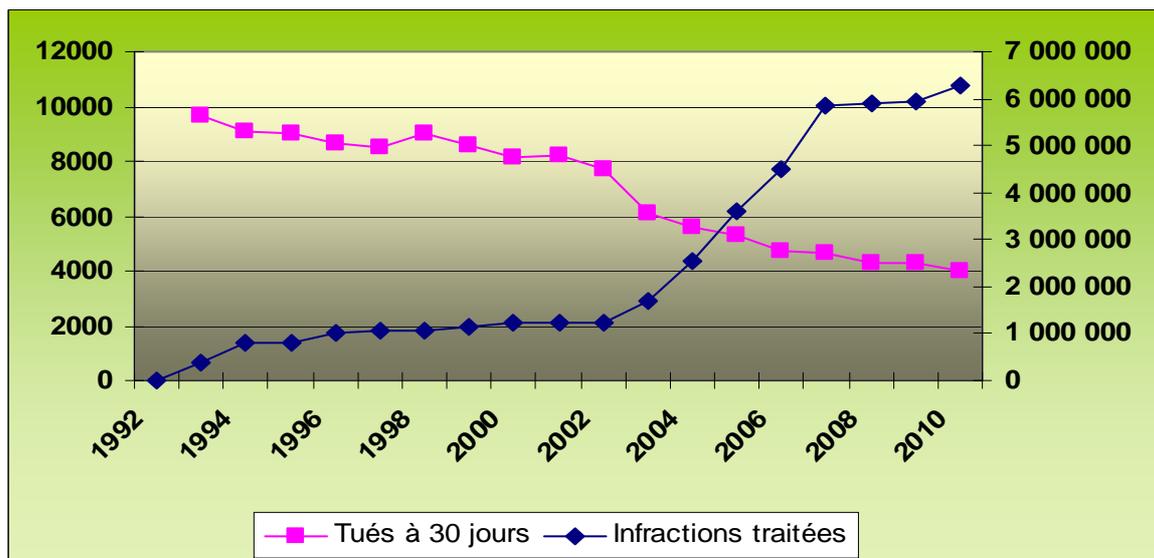
## Les infractions

Après deux années de stabilité, le nombre d'infractions génératrices de retraits de points a connu une nette augmentation de **+ 5,9 %** en 2010.

Les dix principales infractions génératrices de retraits de points en 2010 représentent 95,9% du total :

Infractions génératrices de retraits de points	Proportion de cette incrimination dans le total des infractions	Variation par rapport à 2009
<i>Excès de vitesse inférieur à 20 km/h hors agglomération</i>	44,3%	+ 7,90%
<i>Excès de vitesse inférieur à 20 km/h en agglomération</i>	24,7%	- 0,40%
<i>Excès de vitesse de 20 à 30 km/h</i>	7,7%	- 4,40%
<i>Usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation</i>	7,2%	+ 1,20%
<i>Inobservation par conducteur de véhicule de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant</i>	3,3%	+ 77,30%
<i>Conduite sans port de la ceinture de sécurité d'un véhicule à moteur réceptionné avec cet équipement</i>	2,6%	- 0,40%
<i>Excès de vitesse de 30 à 40 km/h</i>	2,2%	+ 13,00%
<i>Délit de conduite sous l'empire d'un état alcoolique caractérisé : taux d'alcool pur supérieur ou égal à 0,8 g/l de sang ou 0,40 mg/l d'air expiré</i>	1,4%	+ 10,10%
<i>Inobservation par conducteur de véhicule de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes</i>	1,4%	- 0,10%
<i>Contravention de conduite sous l'empire d'un état alcoolique caractérisé : taux d'alcool pur compris entre 0,5 et 0,8 g/l de sang ou 0,25 et 0,40 mg/l d'air expiré</i>	1,1%	+ 24,30%

## LE PERMIS A POINTS



### A retenir :

➤ Les infractions génératrices de retraits de points les plus nombreuses sont celles relevées par radars :

- Les excès de vitesse représentent **79,42 %** de l'ensemble des infractions génératrices de retraits de points. Dans leur ensemble, ils progressent de **+4%**.
- On observe une montée en puissance des infractions pour non respect de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant **de + 77%** (soit 3,27% du total des infractions). Cette importante augmentation est largement due au déploiement des contrôles sanctions automatisés feu rouge, représentant déjà **41,1%** du nombre total de cette infraction constatée.

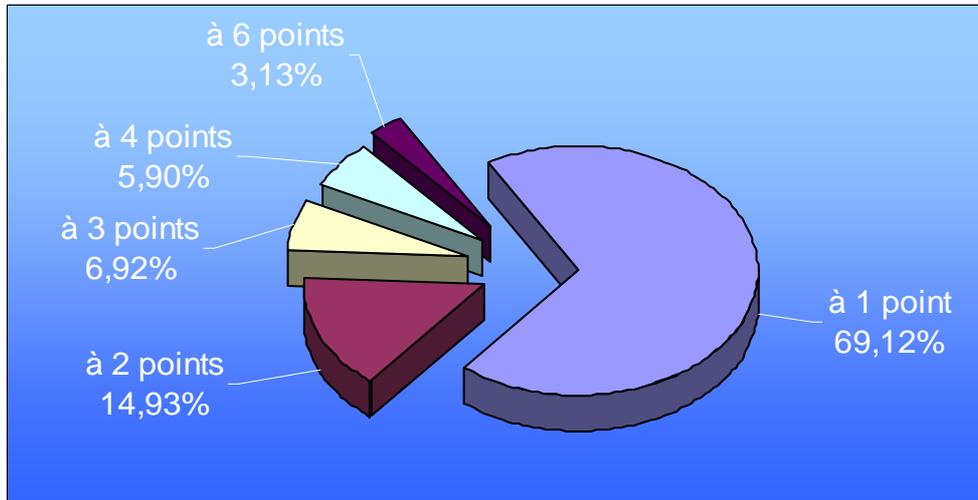
➤ Les infractions génératrices de retraits de points en matière de délit et de contravention de 5<sup>ème</sup> classe sont en très nette progression (respectivement + 18 % et + 48%) :

- Les délits de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ont cru de **+ 10,1 %** à 89 549 infractions (soit 1,42 % du total des infractions)
- La conduite d'un véhicule en ayant fait usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants est en augmentation de **+ 153,7 %** à 8 768 infractions (soit 0,13 % du total des infractions).
- L'excès de vitesse d'au moins 50 km/h par un conducteur de véhicule à moteur a progressé de **+ 48,8 %** à 9 429 infractions (soit 0,15 % du total des infractions).

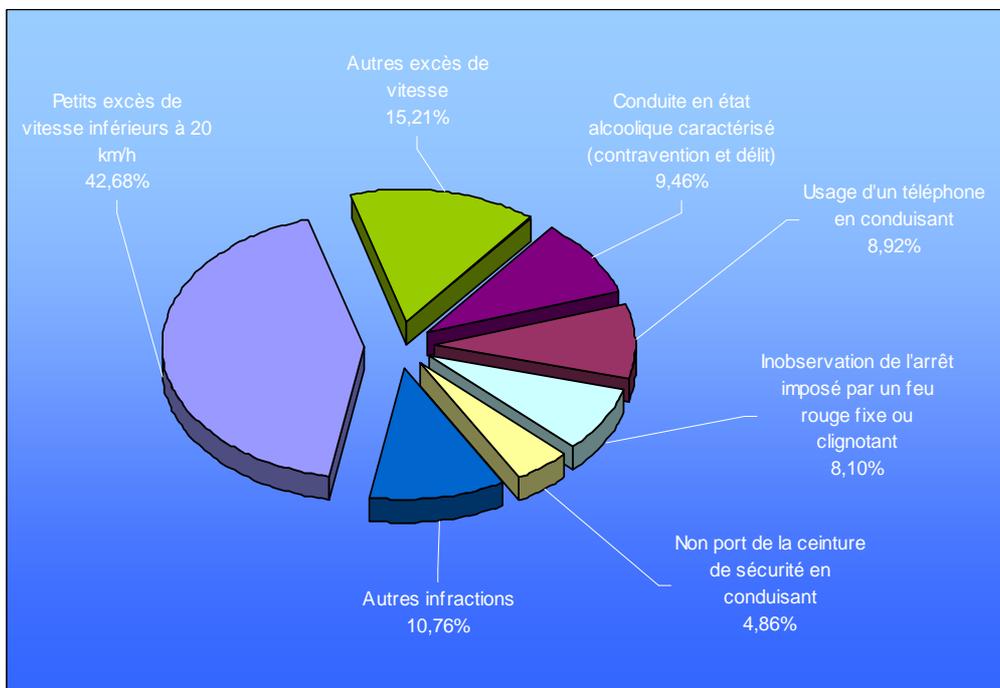
## Les retraits de points

Le nombre de points retirés a augmenté de + 9,3 % après deux années de baisse (-0,5% en 2008 et -2% en 2009).

### S'agissant de la répartition des infractions selon le nombre de points retirés :



### S'agissant de la répartition des points retirés :



### A retenir :

- Une prépondérance des points retirés du fait d'excès de vitesse. Ceux-ci s'élèvent à 5 869 839 (57,89 % du nombre total des points retirés en 2010).

➤ Il est à noter que les retraits à **un point** s'élèvent à **4 337 275 soit 42,77 % du nombre total** des points retirés, en augmentation de **+ 5 %** (principalement due aux excès de vitesse de moins de 20km/h hors agglomération).

➤ Il est observé une forte progression **des retraits à 4 points** et à **6 points**, respectivement de **+ 37 %** et **+ 22 %**. Cela s'explique par :

- *Retraits à 4 points,*

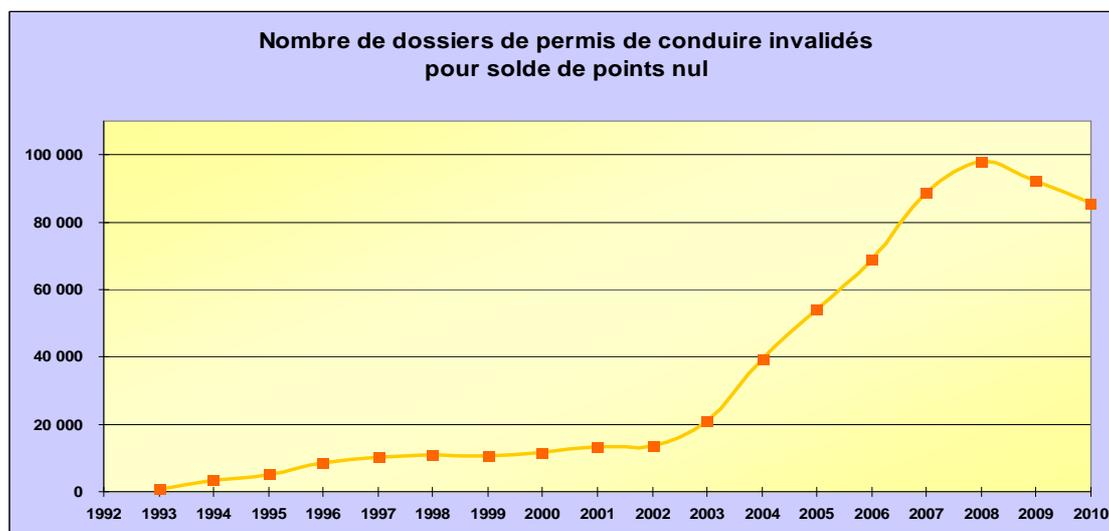
- Le non respect de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant représente **55,42 %** des points retirés de cette catégorie et **8,10%** de l'ensemble des points retirés en 2010,
- L'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection représente **23,23%** des points retirés de cette catégorie et **3,40%** du total des points retirés,
- Les excès de vitesse de 40 à 50 km/h représentent **7,3 %** des points retirés de cette catégorie et **1,06%** de l'ensemble des points retirés,

- *Retraits à 6 points,*

- La conduite sous l'empire d'un état alcoolique (délit et contravention) représente **81,37 %** des points retirés de cette catégorie et **9,46%** de l'ensemble des points retirés en 2010,
- La conduite malgré l'usage de produits stupéfiants représente **5,37 %** des points retirés de cette catégorie et **0,51%** du total des points retirés,
- Les excès de vitesse de plus de 50 km/h représentent **4,8 %** des points retirés de cette catégorie et **0,55%** de l'ensemble des points retirés,

## Les permis au solde nul

Le nombre de permis invalidés pour défaut de points connaît une baisse pour la deuxième année consécutive depuis 2002 (- 7 % en 2010 et - 6 % en 2009).

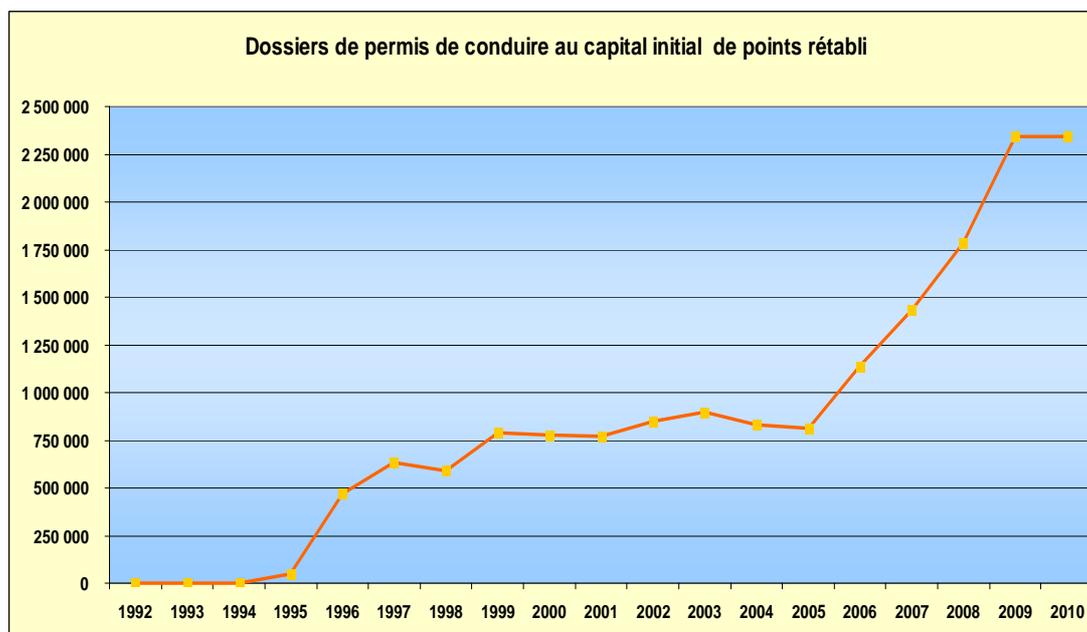


**A retenir :**

- Les titulaires de permis probatoires invalidés pour solde de points nul représentent 20,5 % de l'ensemble des permis invalidés.
- 6 479 conducteurs ont vu leur permis de conduire invalidé en n'ayant commis que des infractions liées à l'alcoolémie (7,56 % du nombre total des permis invalidés pour solde de points nul) (Nota Bene : toute infraction liée à l'alcoolémie entraîne la perte de six points qu'il s'agisse d'une contravention ou d'un délit),
- 86 personnes ont invalidé leur permis en ne commettant que des excès de vitesse inférieurs à 20 km/h (en et hors agglomération).

## Les permis rétablis au capital de points initial

En 2010, 2,3 millions de titulaires du permis de conduire ont vu rétabli leur nombre initial de 12 points après 3 ans sans infraction. Ce chiffre est stable par rapport à 2009 après quatre années de hausse importante.



Cette évolution témoigne de l'effet pédagogique du permis à points sur le comportement des usagers. Après avoir perdu une partie de leurs points, un nombre important de conducteurs sont plus respectueux des règles du code de la route.

## LE PERMIS A POINTS



***Bilan détaillé 2010***

## Analyse générale

- Nombre d'infractions ayant généré un retrait de points

Il est constaté depuis la création du système du permis à points que le nombre d'infractions ayant entraîné un retrait de points a progressé régulièrement sans connaître de variation heurtée jusqu'en 2002, quand la tendance s'est accélérée de manière significative, en raison notamment du déploiement du contrôle sanction automatisé.

Ainsi, le nombre d'infractions ayant généré un retrait de points est passé de 1 210 169 en 2002 à 6 275 387 en 2010, soit cinq fois plus en huit ans.

En 2010, le nombre d'infractions sanctionnées d'un retrait de points progresse de 5,9% après deux années de stagnation. Mais le nombre d'infractions donnant lieu à un retrait de points a surtout progressé entre 2002 et 2007 avec une moyenne de 37,5% par an.

Les infractions entraînant un retrait d'un seul point représentent 69% de l'ensemble des infractions générant un retrait de points. Cette proportion stagne depuis 2007.

L'âge moyen des titulaires du permis de conduire ayant été sanctionnés par un retrait de points augmente chaque année depuis sa création en 2002. Ainsi les dossiers traités pour la tranche des 26 - 35 ans sont en baisse depuis 2002, passant de 25% à 11% en 2010, alors que, pour les 35 - 65 ans le nombre de dossiers traités progresse depuis 2002, passant de 44% à 57% en 2010. Il en est de même pour les plus de 65 ans, le nombre passant de 3% en 2002 à 8% en 2010.

- Nombre de points retirés

Le nombre de points retirés augmente de 9,3% entre 2009 et 2010 après deux années de légère baisse en 2008 et 2009 (respectivement -0,5% et -2%). Comme pour le nombre d'infractions donnant lieu à un retrait de points, la forte progression des points retirés se situe entre 2002 et 2007 avec une moyenne de 26,2% par an.

- Permis invalidés

Le nombre de permis invalidés pour le défaut de point connaît pour la deuxième année consécutive depuis 2002 une baisse. Elle s'établit à -7% entre 2009 et 2010 après une diminution 6% entre 2008 et 2009. Le nombre de permis invalidés avait fortement progressé entre 2002 et 2008 avec une moyenne de 41% par an passant de 13 601 en 2002 à 98 057 en 2008.

La modification du recueil des données statistiques permet à compter de l'année 2010 de mesurer la proportion des permis probatoires invalidés par rapport à l'ensemble des permis de conduire invalidés. Pour 2010, cette proportion s'établit à 20,5%.

- Permis au capital rétabli

Concernant les permis de conduire au capital rétabli à 12 points, il concerne pour 2010, 2,3 millions de conducteurs. Ce chiffre est stable par rapport à 2009 (-0,2%) après quatre années de hausse importante (30,5% en moyenne annuelle).

Le nombre de permis rétablis au capital de points initial représente ainsi plus de 27 fois le nombre de permis invalidés.

## LE PERMIS A POINTS

	Tués à 30 jours	Dossiers traités	Infractions traitées	Points retirés	Dossiers de permis de conduire au solde nul	Dossiers de permis de conduire au capital initial de points rétabli
Année 1992 (2ème semestre)		7 943	8 112	19 117		
Année 1993	9 677	394 971	402 917	1 176 621	603	
Année 1994	9 121	782 383	803 712	2 387 492	3 295	
Année 1995	8 992	803 857	823 055	2 266 143	5 213	49 408
Variation 95/94	- 7,1%	+ 3%	+ 2%	- 5%	+ 58%	
Année 1996	8 638	1 011 674	1 030 879	2 837 280	8 443	471 441
Variation 96/95	- 3,9%	+ 26%	+ 25%	+ 25%	+ 62%	+ 854%
Année 1997	8 540	1 046 764	1 067 685	2 876 246	10 387	635 532
Variation 97/96	- 1,1%	+ 3%	+ 4%	+ 1%	+ 23%	+ 35%
Année 1998	9 019	1 043 442	1 064 921	2 821 563	11 055	593 129
Variation 98/97	+ 5,6%	- 0,3%	- 0,3%	- 2%	+ 6%	- 7%
Année 1999	8 563	1 103 179	1 124 419	2 940 562	10 548	789 827
Variation 99/98	- 5,1%	+ 6%	+ 6%	+ 4%	- 5%	+ 33%
Année 2000	8 170	1 204 372	1 226 267	3 175 619	11 758	779 656
Var. 2000/1999	- 4,6%	+ 9%	+ 9%	+ 8%	+ 11%	- 1%
Année 2001	8 253	1 214 175	1 236 654	3 180 578	13 410	768 398
Var. 2001/2000	+ 1,0%	+ 1%	+ 1%	+ 0,2%	+ 14%	- 1%
Année 2002	7 742	1 187 101	1 210 169	3 100 966	13 601	847 126
Var. 2002/2001	- 6,2%	- 2%	- 2%	- 3%	+ 1%	+ 10%
Année 2003	6 126	1 660 016	1 685 560	4 458 497	20 967	896 167
Var. 2003/2002	- 20,9%	+ 40%	+ 39%	+ 44%	+ 54%	+ 6%
Année 2004	5 593	2 527 679	2 550 501	6 442 669	39 413	832 298
Var. 2004/2003	- 8,7%	+ 52%	+ 51%	+ 45%	+ 88%	- 7%
Année 2005	5 318	3 572 806	3 590 254	7 461 475	54 242	815 952
Var. 2005/2004	- 4,9%	+ 41%	+ 41%	+ 16%	+ 38%	- 2%
Année 2006	4 709	4 477 798	4 493 154	8 000 105	68 866	1 140 305
Var. 2006/2005	- 11,5%	+ 25%	+ 25%	+ 7%	+ 27%	+ 40%
Année 2007	4 620	5 852 653	5 866 802	9 547 017	88 698	1 431 057
Var. 2007/2006	- 1,9%	+ 31%	+ 31%	+ 19%	+ 29%	+ 25%
Année 2008	4 275	5 900 281	5 913 184	9 501 484	98 057	1 782 391
Var. 2008/2007	- 7,5%	+ 1%	+ 1%	- 0,5%	+ 11%	+ 25%
Année 2009	4 273	5 916 046	5 927 929	9 273 537	92 123	2 346 212
Var. 2009/2008	- 0,0%	+ 0,2%	+ 0,2%	- 2%	- 6%	+ 32%
<b>Année 2010</b>	<b>3994 *</b>	<b>6 261 102</b>	<b>6 275 387</b>	<b>10 139 522</b>	<b>85 700</b>	<b>2 341 768</b>
Var. 2010/2009	- 6,5%	+ 5,8%	+ 5,9%	+ 9,3%	- 7,0%	- 0,2%
	↘	↗	↗	↗	↘	↘

\* S'agissant de 2010 - données provisoires ONISR

---

**Bilan du permis à points 2010**

## **E**volution et nature des infractions commises

### **1-les excès de vitesse**

Les excès de vitesse représentent à eux seuls 79% des infractions ayant entraîné un retrait de points en 2010. Cette proportion est en légère baisse par rapport à 2009 (80%). Au total, 4,9 millions d'excès de vitesse ont été sanctionnés par un retrait de points, soit huit fois plus qu'en 2002. Depuis 2002, la vitesse a toujours été la première cause de retrait de points.

Les excès de vitesse entre 20 à 30 km/h au-dessus de la vitesse maximale autorisée sont en nette baisse (-4%), passant de 506 456 infractions relevées en 2009 à 484 056 en 2010. Depuis 2007, une baisse de 18,8% a été constatée pour cette infraction.

Les excès de vitesse de moins de 20 km/h en agglomération sont en baisse de 0,4%, passant de 1 555 892 infractions en 2009 à 1 549 177 en 2010. Cette inversion de tendance était déjà apparue en 2009.

Les autres infractions pour excès de vitesse sont en augmentation :

- + 49 %, pour les excès de vitesse de plus de 50 km/h;
- + 20 %, pour les excès de vitesse de 40 à 50 km/h;
- + 13%, pour les excès de vitesse de 30 à 40 km/h;
- + 8%, pour les excès de vitesse inférieurs à 20 km/h hors agglomération.

Il s'agit d'une inversion de la tendance depuis 2008 pour les grands excès de vitesse et depuis 2007 pour les autres types d'infractions.

### **2-la conduite sous l'empire d'un état alcoolique**

Les infractions pour conduite d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique délictuel (taux d'alcool supérieur ou égal à 0,8 g/l de sang ou 0,40 mg/l d'air expiré) ont augmenté de 10,1%, passant de 81 355 infractions relevées en 2009 à 89 549 en 2010. Il s'agit de la 8<sup>ème</sup> infraction la plus constatée.

De même, la conduite sous l'empire d'un état alcoolique conventionnel (taux d'alcool compris entre 0,5 et 0,8 g/l de sang ou 0,25 et 0,40 mg/l d'air expiré) est en augmentation de

24,1% passant de 56 583 infractions relevées en 2009 à 70 350 en 2010.

S'agissant de l'ensemble des infractions relevées pour alcoolémie, 2010 est la première année depuis 2002 où l'augmentation dépasse les 10%, avec +16,2%.

Il s'agit d'une inversion de tendance depuis 2007 concernant les infractions pour alcoolémie dans leur ensemble.

### **3-la conduite sous l'emprise de stupéfiants**

La conduite d'un véhicule ayant fait usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants est en augmentation de 153,8% passant de 3 455 infractions relevées en 2009 à 8 768 en 2010. C'est la plus forte progression enregistrée pour l'année 2010. Cette hausse très importante trouve son origine dans le déploiement de nouveaux moyens de dépistage (kits salivaires principalement).

### **4-le non respect des règles de circulation**

Les infractions liées au non respect des règles de circulation sont en augmentation de +4,43% par rapport à 2009 (après une baisse de 3,27% entre 2008 et 2009), dont notamment :

- *l'usage d'un téléphone mobile au volant qui génère 452 441 infractions entraînant un retrait de 2 points du permis de conduire contre 447 111 en 2009, soit une augmentation de +1,2% ;*
- *le franchissement d'une ligne continue en hausse de +10,5% ;*
- *la circulation en sens interdit en hausse de +20,8% ;*

Les refus de priorité à une intersection sont eux aussi en augmentation avec +7,1%.

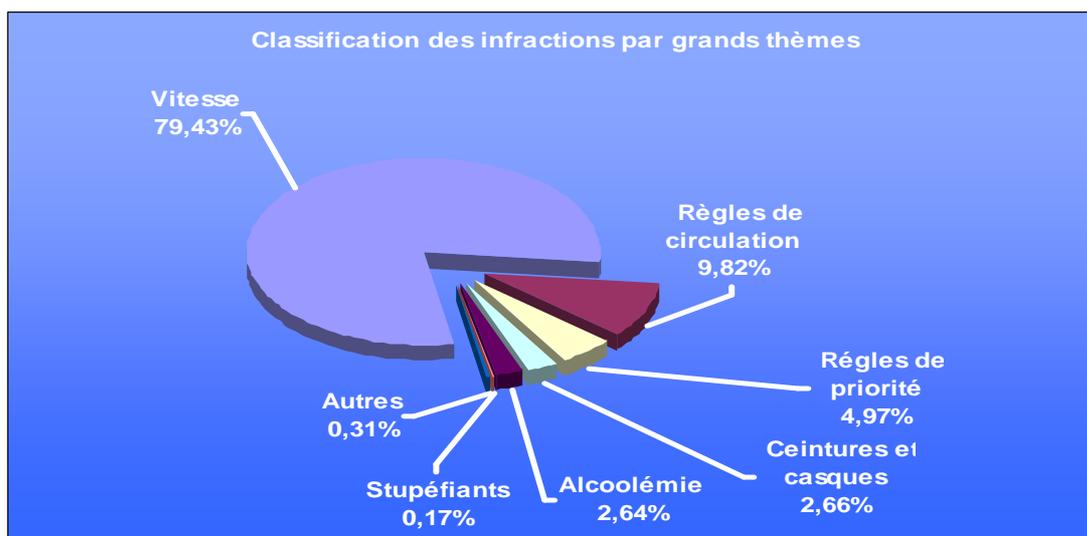
### **5-le non respect de l'arrêt à un feu rouge**

Cette infraction est en nette augmentation de +77%. Cette hausse est largement due au déploiement des contrôles sanctions automatisés « feu rouge » représentant déjà 41,1% du nombre total de ces infractions.

### **6-la conduite d'un véhicule à moteur malgré une suspension administrative ou judiciaire du permis de conduire**

Cette infraction est en augmentation de 119%, passant de 525 en 2009 à 1150 en 2010. Il s'agit d'une inversion de la tendance installée depuis 2006.

LE PERMIS A POINTS



Infractions ayant entraîné un retrait de points	Vitesse	Règles de circulation	Règles de priorité	Ceintures et casques	Alcoolémie	Stupéfiants	Autres	Total
<b>Infractions 2002</b>	<b>569 848</b>	<b>97 795</b>	<b>118 786</b>	<b>309 570</b>	<b>95 948</b>		<b>18 222</b>	<b>1 210 169</b>
Part 2002	47%	8%	10%	26%	8%		1%	100%
<b>Infractions 2003</b>	<b>787 557</b>	<b>179 765</b>	<b>159 655</b>	<b>424 148</b>	<b>113 638</b>	<b>11</b>	<b>20 786</b>	<b>1 685 560</b>
Part 2003	47%	11%	9%	25%	7%	0,00065%	1%	100%
<b>Infractions 2004</b>	<b>1 356 820</b>	<b>363 107</b>	<b>280 749</b>	<b>405 896</b>	<b>122 846</b>	<b>308</b>	<b>20 775</b>	<b>2 550 501</b>
Part 2004	53%	14%	11%	16%	5%	0,01%	1%	100%
<b>Infractions 2005</b>	<b>2 352 681</b>	<b>481 674</b>	<b>300 367</b>	<b>311 944</b>	<b>125 513</b>	<b>1 440</b>	<b>16 635</b>	<b>3 590 254</b>
Part 2005	66%	13%	8%	9%	3%	0,04%	0,46%	100%
<b>Infractions 2006</b>	<b>3 368 101</b>	<b>488 447</b>	<b>247 207</b>	<b>233 674</b>	<b>138 231</b>	<b>2 215</b>	<b>15 279</b>	<b>4 493 154</b>
Part 2006	75%	11%	5%	5%	3%	0,04%	0,34%	100%
<b>Infractions 2007</b>	<b>4 683 550</b>	<b>564 504</b>	<b>246 975</b>	<b>203 370</b>	<b>149 158</b>	<b>2 647</b>	<b>16 598</b>	<b>5 866 802</b>
Part 2007	80%	10%	4%	3%	2,5%	0,04%	0,28%	100%
<b>Infractions 2008</b>	<b>4 704 775</b>	<b>610 096</b>	<b>237 496</b>	<b>191 527</b>	<b>148 976</b>	<b>2 397</b>	<b>17 917</b>	<b>5 913 184</b>
Part 2008	79,56%	10,32%	4,02%	3,24%	2,52%	0,04%	0,30%	100,00%
Infractions 2009	4 786 807	590 129	220 886	167 200	142 329	3 455	17 123	5 927 929
Part 2009	80,75%	9,96%	3,73%	2,82%	2,40%	0,05%	0,28%	100,00%
<b>Infractions 2010</b>	<b>4 984 386</b>	<b>616 278</b>	<b>311 775</b>	<b>166 875</b>	<b>165 388</b>	<b>10 570</b>	<b>20 062</b>	<b>6 275 387</b>
Part 2010	79,43%	9,82%	4,97%	2,66%	2,64%	0,17	0,31 %	100,00%
Evolution 2009-2010 en %	4,13%	4,43%	41,15%	-0,19%	16,20%	206%	17,16%	5,86%
Evolution	↗	↗	↗	↘	↗	↗	↗	↗

## Classification pénale

Depuis le décret 2004-1330 du 6 décembre 2004, le déclassement contraventionnel des excès de vitesse inférieurs à 20 km/h hors agglomération (dont la vitesse limite autorisée est supérieure à 50 km/h), visant à introduire une proportionnalité dans les sanctions encourues en ce domaine, a généré la création de la 3<sup>ème</sup> classe d'infractions.

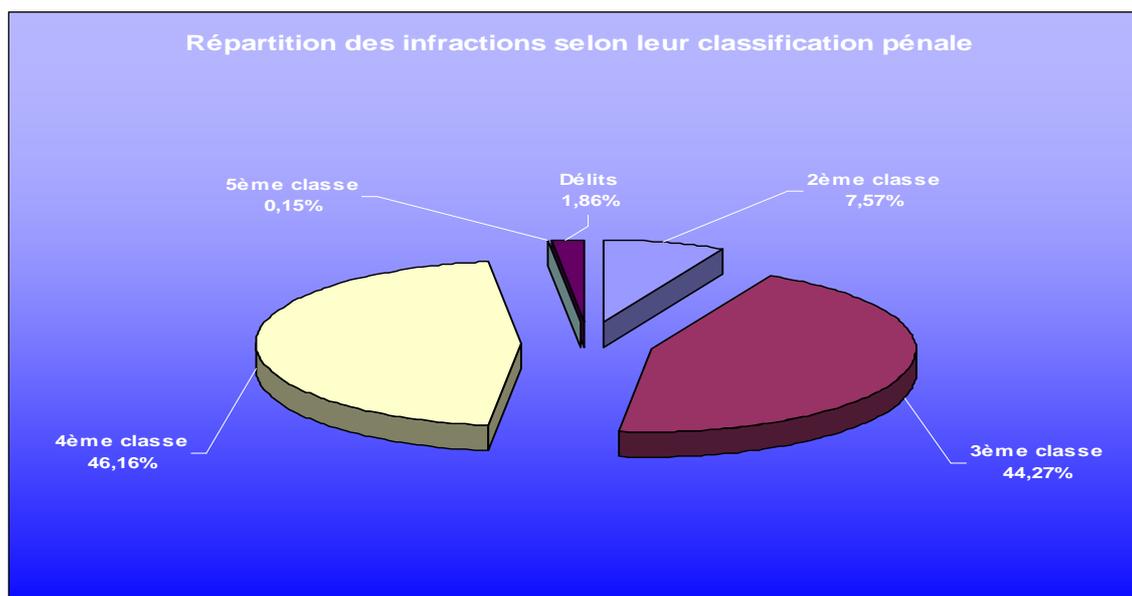
Ainsi depuis 2005, le nombre de contraventions de 3<sup>ème</sup> classe a considérablement augmenté. En 2010, cette classe d'infractions est en hausse de 8% par rapport en 2009 et représente 44,2% du nombre total d'infractions constatées. Elle a été multipliée par 3 depuis la parution du décret cité précédemment.

Les contraventions de la 4<sup>ème</sup> classe (ceinture, feux rouge, vitesse) représentent encore 46% de l'ensemble des infractions en 2010, en recul de 4,8% par rapport en 2009. Depuis 9 ans, cette classe d'infractions est la première en nombre d'infractions relevées. En 2002, les infractions de 4<sup>ème</sup> classe concernaient 87,78 % des incriminations entraînant un retrait de points.

Les contraventions de la 2<sup>ème</sup> classe (qui comprend en grande majorité les usages du téléphone mobile au volant), progressent faiblement avec +2% par rapport à 2009. La variation annuelle de cette classe (à la hausse comme à la baisse) s'est réduite depuis deux ans.

Les contraventions de la 5<sup>ème</sup> classe qui représente 0,15% de l'ensemble des infractions en 2010 sont en forte augmentation par rapport à 2009 avec +48%. Il s'agit principalement des excès de vitesse de 50 km/h et au-delà. En diminution répétée depuis 2002, la tendance s'est inversée pour 2010 en dépassant le niveau atteint en 2006 avec 8 821 infractions constatées.

La part des délits (en majorité des conduites en état d'ivresse ou en ayant fait usage de produits stupéfiants), qui représente 1,86% de l'ensemble des infractions, augmente de 18% par rapport à 2009, atteignant 116 515 infractions. Une hausse à 2 chiffres ne s'était pas produite depuis 2003.



LE PERMIS A POINTS

Infractions ayant entraîné un retrait de points	2ème classe	3ème classe	4ème classe	5ème classe	Délits	Total
Infractions 2002	315 725		785 438	27 044	81 962	894 444
<i>Part 2002</i>	26%		65%	2%	7%	74%
Infractions 2003	<b>56 571*</b>		1 505 724	23 586	99 679	1 628 989
<i>Part 2003</i>	3%		90%	1%	6%	97%
Infractions 2004	217 227		2 209 083	20 261	103 930	2 333 274
<i>Part 2004</i>	9%		86%	1%	4%	91%
Infractions 2005	330 920	909 624	2 237 583	11 871	100 256	3 259 334
<i>Part 2005</i>	9%	25%	62%	1%	3%	91%
Infractions 2006	357 336	1 707 804	2 315 114	8 821	104 079	4 135 818
<i>Part 2006</i>	8%	38%	51%	1%	2%	92%
Infractions 2007	429 566	2 530 496	2 794 527	6 858	105 355	5 437 236
<i>Part 2007</i>	7%	43%	48%	0,1%	1,9%	93%
Infractions 2008	474 951	2 523 692	2 804 385	7 055	103 101	5 438 233
<i>Part 2008</i>	8,73%	46,41%	51,57%	0,13%	1,90%	100,00%
Infractions 2009	464 475	2 574 680	2 783 926	6 392	98 456	5 463 454
<i>Part 2009</i>	8,50%	47,13%	50,96%	0,12%	1,80%	100,00%
<b>Infractions 2010</b>	<b>474 774</b>	<b>2 778 071</b>	<b>2 896 554</b>	<b>9 473</b>	<b>116 515</b>	<b>6 275 387</b>
<i>Part 2010</i>	7,57%	44,27%	46,16%	0,15%	1,86%	100,00%
<b>Evolution</b>	<b>↗</b>	<b>↗</b>	<b>↗</b>	<b>↗</b>	<b>↗</b>	<b>↗</b>

---

*Bilan du permis à points 2010*

## Typologie des retraits de points

Seules deux infractions au code de la route font encourir un retrait de 1 point sur le permis de conduire :

- le chevauchement d'une ligne continue,
- le dépassement de moins de 20 km/h de la vitesse maximale autorisée.

Le chevauchement d'une ligne continue a entraîné en 2010, 10 013 infractions (en diminution de 4,4%), et les excès de vitesse inférieur à 20 km/h au-delà de la vitesse maximale autorisée, 4 327 248 infractions (en augmentation de +5%).

Le contrôle/sanction automatisé contribue largement au constat de ce deuxième type d'infraction sanctionné par un retrait de 1 point.

La part des retraits à 1 point en 2010 est de 69,1%, en augmentation de 4,7% par rapport à 2009. Cette part était de 29% en 2002. Le nombre de ces retraits de points progresse régulièrement depuis 2003, mais dans des proportions moindres. Depuis 2008, l'augmentation est faible (+175% entre 2004 et 2005, +64% entre 2005 et 2006,

+2,2% entre 2007 et 2008 et +4,7% entre 2009 et 2010).

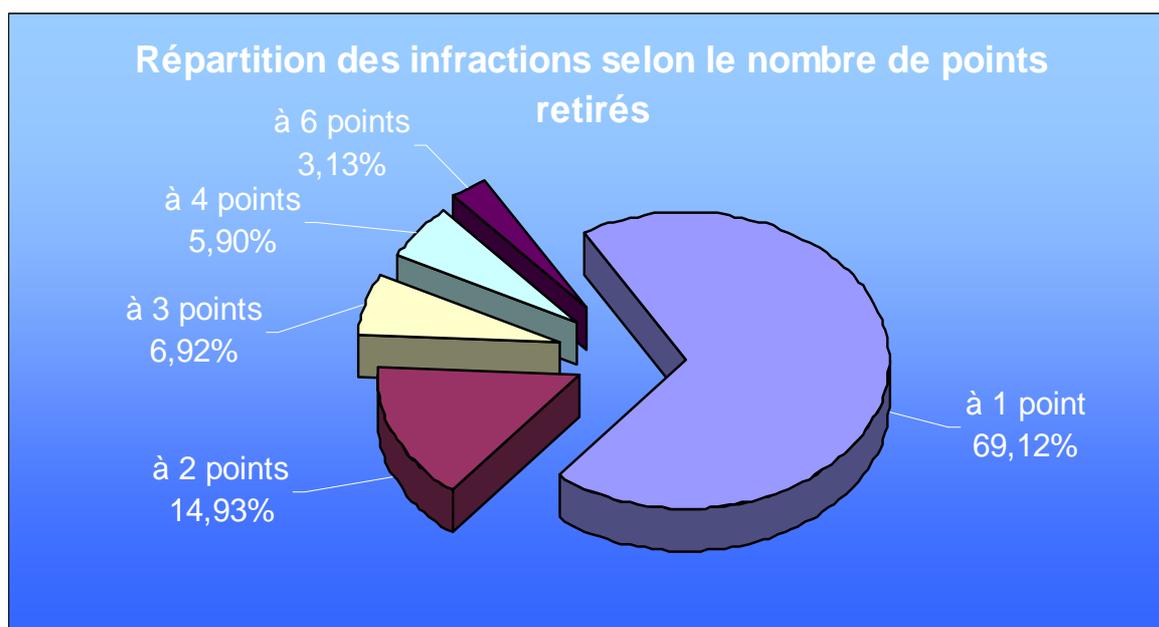
Les retraits à 2 points sont en diminution de 2% par rapport à 2009. La part ces retraits de points est de 14,9% pour 2010 contre 21% en 2002. Depuis 9 ans, cette part ne cesse de diminuer.

Les retraits à 3 points, (non-port de la ceinture de sécurité, excès de vitesse entre 30 et 40 km/h et non respect des distances de sécurité principalement), sont en augmentation de +8%, après 6 années de baisse.

Les retraits à 4 points, (non respect d'un stop ou d'un feu rouge, excès de vitesse de 40 à 50 km/h), augmentent notablement de +37% après 2 années de baisse.

Les retraits à 6 points, (excès de vitesse de plus de 50 km/h et alcoolémie), augmentent de +22% après 2 années de baisse.

Il est à noter que les dossiers de retrait à 8 points, c'est-à-dire le cumul de plusieurs infractions, sont en augmentation de +21% (10 055 en 2009 pour 12 199 en 2010) après une baisse de 7% en 2009.

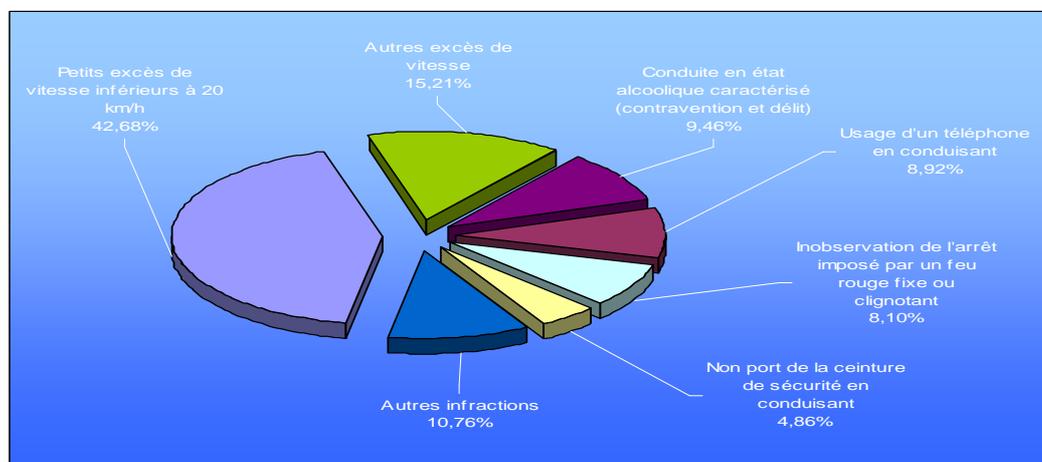


## LE PERMIS A POINTS

Infractions ayant entraîné un retrait de points	à 1 point	à 2 points	à 3 points	à 4 points	à 6 points	Total
Infractions 2002	351 734	248 573	309 941	217 959	81 962	1 210 169
<i>Part 2002</i>	29%	21%	26%	18%	7%	101%
Infractions 2003	<b>82 116</b>	426 934	782 184	259 851	134 475	1 685 560
<i>Part 2003</i>	6%	25%	46%	15%	8%	100%
Infractions 2004	590 391	689 575	745 632	380 911	143 992	2 550 501
<i>Part 2004</i>	23%	27%	29%	15%	6%	100%
Infractions 2005	1 626 038	815 350	622 922	370 847	155 097	3 590 254
<i>Part 2005</i>	46%	23%	17%	10%	4%	100%
Infractions 2006	2 678 742	863 102	488 240	301 494	161 576	4 493 154
<i>Part 2006</i>	60%	19%	11%	7%	3%	100%
Infractions 2007	3 910 198	1 011 243	470 782	305 471	169 108	5 866 802
<i>Part 2007</i>	67%	17%	8%	5%	3%	100%
Infractions 2008	3 996 262	1 011 021	447 126	290 134	168 641	5 913 184
<i>Part 2008</i>	67,6%	17,1%	7,6%	4,9%	2,9%	100,00%
<b>Infractions 2009</b>	<b>4 141 048</b>	<b>954 678</b>	<b>400 962</b>	<b>269 701</b>	<b>161 540</b>	<b>5 927 929</b>
<i>Part 2009</i>	<b>69,9%</b>	<b>16,1%</b>	<b>6,8%</b>	<b>4,5%</b>	<b>2,7%</b>	<b>100,00%</b>
<b>Infractions 2010</b>	<b>4 337 275</b>	<b>937 215</b>	<b>433 999</b>	<b>370 394</b>	<b>196 504</b>	<b>6 275 387</b>
<i>Part 2010</i>	<b>69,12%</b>	<b>14,93%</b>	<b>6,92%</b>	<b>5,90%</b>	<b>3,13%</b>	<b>100,00%</b>
<b>Evolution</b>	<b>↗</b>	<b>↘</b>	<b>↗</b>	<b>↗</b>	<b>↗</b>	<b>↗</b>

S'agissant de la répartition des points retirés par famille d'infractions :

- Les infractions pour excès de vitesse représentent 57,89% de l'ensemble des points retirés en 2010, dont 42,68% portant exclusivement sur les excès de vitesse inférieurs à moins de 20 km/h ;
- Les infractions liées à l'alcoolémie représentent quant à elles 9,46% de l'ensemble des points retirés, soit quasiment autant que celles pour l'usage du téléphone au volant (8,92%) ou l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge (8,10%) ;
- Les infractions en matière de stupéfiants représentent quant à elles, 0,63% de l'ensemble des points retirés.



### *Bilan du permis à points 2010*

## Permis de conduire invalidés pour solde de points nul

Le nombre de permis invalidés pour défaut de points connaît une baisse pour la deuxième année consécutive depuis 2002. Il s'établit à 85 700 en 2010 contre 92 123 en 2009.

Concernant le nombre de permis invalidés, il baisse chez les hommes (-8% en 2010) et inversement augmente chez les femmes (+4,6%). Néanmoins, les hommes représentent 91% des titulaires de permis invalidés. 13 départements en 2010 voient leur nombre de permis invalidés pour solde nul augmenter. Il s'agit de l'Aveyron, des Bouches-du-Rhône, de la Creuse, de l'Eure, de la Haute-Loire, de la Moselle, de l'Orne, du Pas-de-Calais, de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire, de la Seine-et-Marne, du Tarn et de la Réunion.

La plus forte augmentation est enregistrée par le département de la Haute-Saône avec +17,52%, passant de 234 à 275 permis invalidés entre 2009 et 2010.

Inversement, la plus forte baisse est enregistrée par le département de la Nièvre avec -57,56%, passant de 311 à 132 permis invalidés entre 2009 et 2010.

En 2010, 25 départements dépassent les mille permis invalidés pour solde nul contre 28 départements en 2009, soit une baisse de 10,7% entre 2009 et 2010.

Parmi les 25 départements dépassant les mille permis au solde nul en 2010, 23 de ces départements dépassaient les mille permis invalidés au solde nul en 2009, soit 92% de départements identiques. En toute logique, ce sont les départements les plus peuplés qui concentrent le plus grand nombre de permis au solde nul : Région parisienne, Nord, Rhône, Gironde et Sud-est de la France.

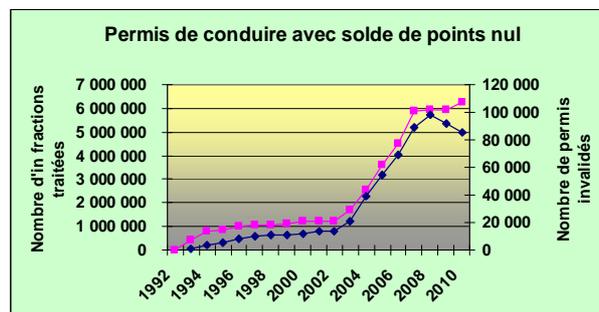
### 1-Invalidation du permis de conduire pour un seul motif d'infraction (concerne 9 084 personnes dans cette catégorie).

- 6 453 personnes ont vu leur permis annulés pour solde de points nul pour la seule commission d'infractions de conduite en état d'ivresse ou d'alcoolémie, représentant 159 899 infractions sur 6 275 387 ayant entraîné un retrait de points (soit 2,54% des infractions),

- 586 personnes ont eu leur permis invalidés au seul motif de la conduite après usage de stupéfiants,
- 572 personnes ont eu leur permis invalidés pour seul motif du non respect du stop ou d'un feu rouge,
- 474 personnes ont eu leur permis invalidés pour le seul motif de la conduite sans port de la ceinture de sécurité,
- 257 personnes ont eu leur permis invalidés pour le seul motif d'excès de vitesse d'au moins 50 km/h,
- Seules 86 personnes ont vu leur permis de conduire invalidés pour solde nul en n'ayant commis qu'un seul type d'infraction pour excès de vitesse inférieur à moins de 20km/h (en et hors agglomération).

### 2-Invalidation du permis probatoire.

Les permis probatoires invalidés pour solde de points nul représentent 20,9% de l'ensemble des permis invalidés en 2010. 37 départements ont un taux supérieur à 25% du total de leurs permis invalidés pour solde nul, dont 9 ont un taux compris entre 30% et 40% du total des permis invalidés pour solde nul. Il s'agit, dans l'ordre décroissant, des départements du Cantal, du Jura, de la Creuse, de la Mayenne, de la Vendée, de la Manche, du Doubs, de la Vienne et du Haut-Rhin.



LE PERMIS A POINTS

Dossiers de permis de conduire au solde nul	Hommes	Femmes	Total
Dossiers 2002	13 162	439	13 601
<i>Part 2002</i>	<i>97%</i>	<i>3%</i>	<i>100%</i>
Dossiers 2003	20 269	698	20 967
<i>Part 2003</i>	<i>97%</i>	<i>3%</i>	<i>100%</i>
Dossiers 2004	37 973	1 440	39 413
<i>Part 2004</i>	<i>96%</i>	<i>4%</i>	<i>100%</i>
Dossiers 2005	51 714	2 528	54 242
<i>Part 2005</i>	<i>95%</i>	<i>5%</i>	<i>100%</i>
Dossiers 2006	64 749	4 117	68 866
<i>Part 2006</i>	<i>94%</i>	<i>6%</i>	<i>100%</i>
Dossiers 2007	82 355	6 343	88 698
<i>Part 2007</i>	<i>92%</i>	<i>8%</i>	<i>100%</i>
<b>Dossiers 2008</b>	<b>90 234</b>	<b>7 823</b>	<b>98 057</b>
<i>Part 2008</i>	<i>92%</i>	<i>8%</i>	<i>100%</i>
<b>Dossiers 2009</b>	<b>84 359</b>	<b>7 764</b>	<b>92 123</b>
<i>Part 2009</i>	<i>91%</i>	<i>9%</i>	<i>100%</i>
<b>Dossiers 2010</b>	<b>77 582</b>	<b>8 118</b>	<b>85 700</b>
<i>Part 2010</i>	<i>91%</i>	<i>9%</i>	<i>100%</i>
<i>Evolution 2010/2009 en %</i>	<i>-8,03%</i>	<i>4,56%</i>	<i>-6,97%</i>
<b>Evolution</b>			

---

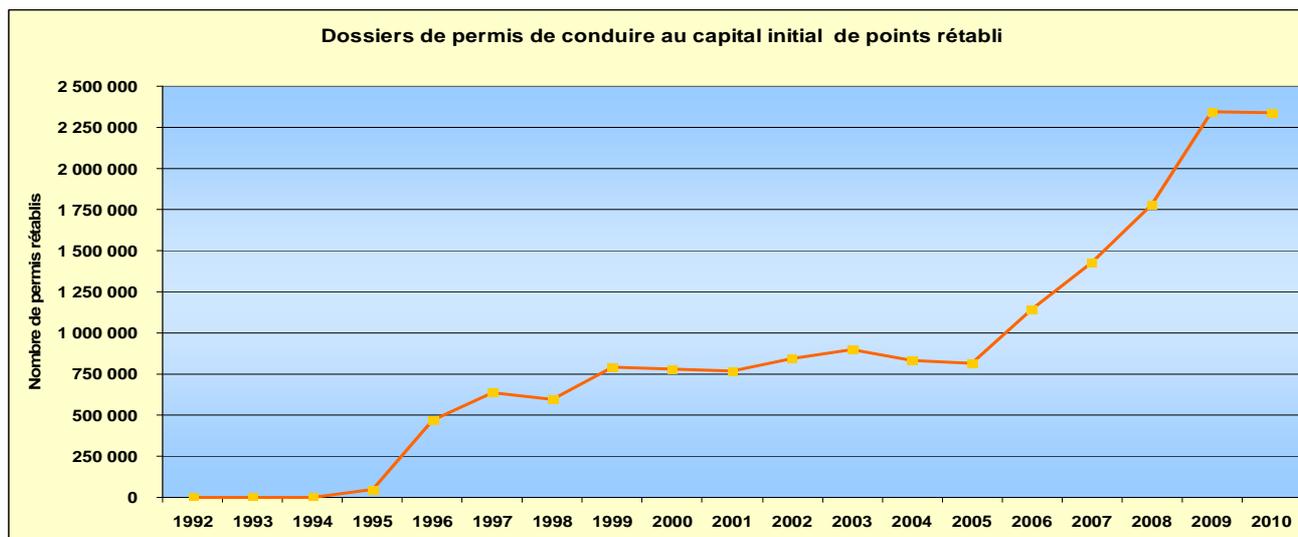
**Bilan du permis à points 2010**

## Rétablissement du nombre de points

### 1. Restitution du nombre initial de points

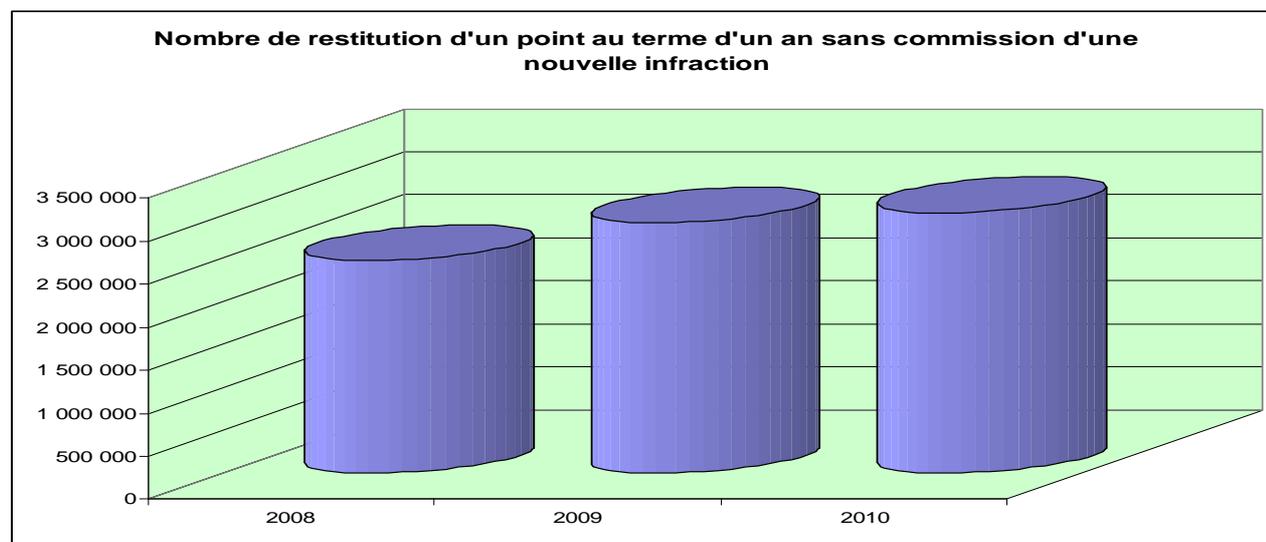
En 2010, 2,3 millions de titulaires du permis de conduire ont vu rétablir leur nombre initial de 12 points. Ce chiffre est stable par rapport à 2009 (-0,2%) après quatre années de hausse importante. **Le nombre de permis rétablis au capital de points initial représente 27 fois le nombre de permis invalidés pour solde de points nul.**

Les hommes représentent 64,2% des titulaires de permis de conduire au capital de points rétabli au solde initial. Ils sont en légère baisse par rapport à 2009.



### 2. Restitution d'un point au terme d'un an sans commission de nouvelle infraction

En 2010, 3,018 millions de titulaires du permis de conduire ont recouvré le point qui leur avait été retiré à l'issue d'un délai d'un an sans infraction. Ce chiffre est en légère hausse de 3,8%, après une hausse de 18% entre 2008 et 2009.



## *Bilans départementaux 2010*

---

Evolution 2009/2010 des infractions sanctionnées par un retrait de points. ....	28
Evolution 2009/2010 du nombre de permis invalidés pour solde nul.....	30
Proportion 2010 des permis probatoires invalidés pour solde nul.....	32

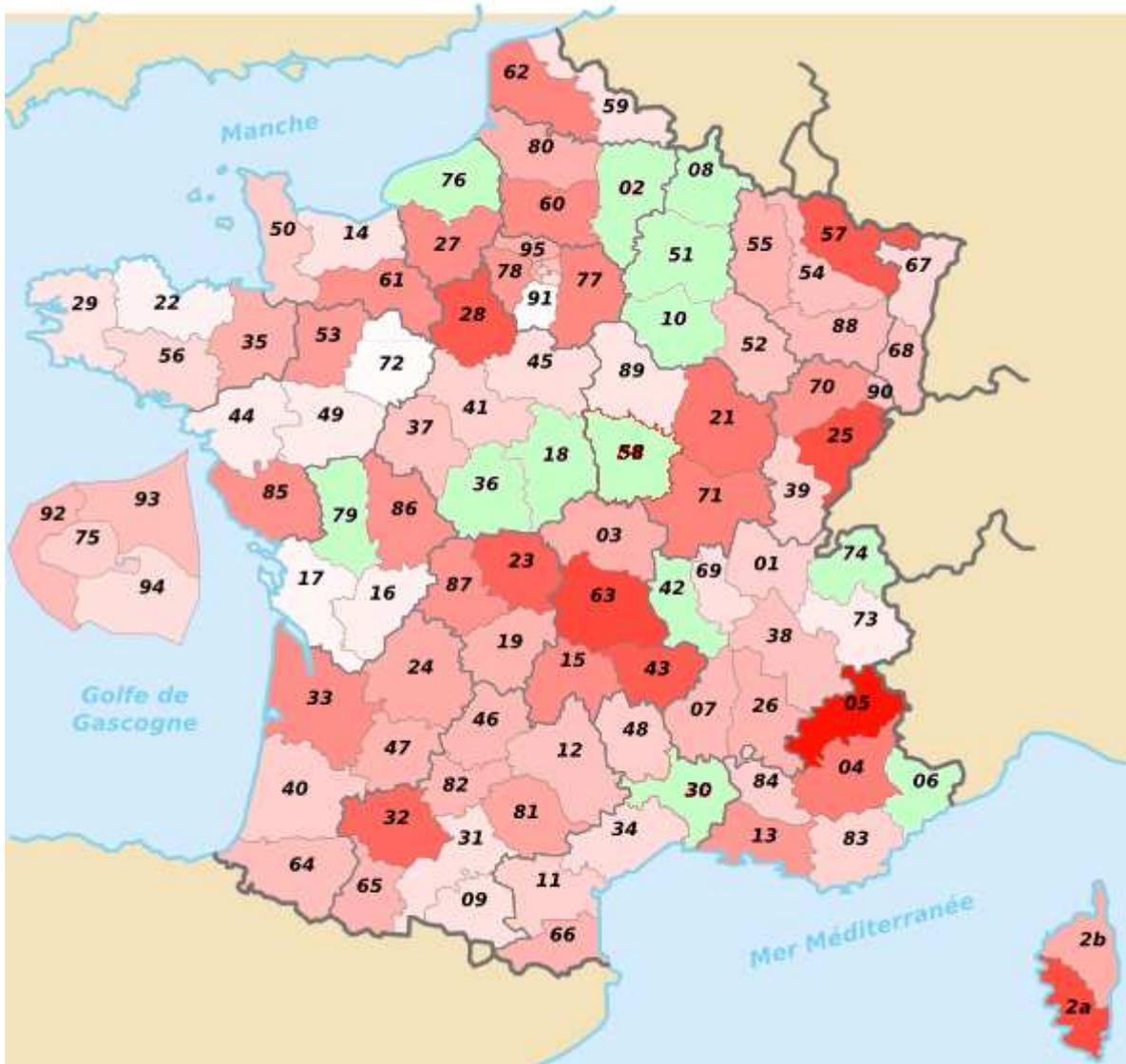
**Evolution 2009/2010 des infractions sanctionnées par un retrait de points**

N°	Départements	Nombre de points retirés en 2009	Nombre de points retirés en 2010	Evolution 2009/2010
001	Ain	85 344	92 208	8.04%
002	Aisne	75 970	69 745	-8.19%
003	Allier	45 174	51 198	13.34%
004	Alpes-de-Haute-Provence	23 894	29 031	21.50%
<b>005</b>	<b>Hautes-Alpes</b>	<b>15 694</b>	<b>21 956</b>	<b>39.90%</b>
006	Alpes-Maritimes	213 500	213 146	-0.17%
007	Ardèche	36 959	41 312	11.78%
008	Ardennes	35 847	35 502	-0.96%
009	Ariège	20 388	21 389	4.91%
010	Aube	51 349	50 300	-2.04%
011	Aude	43 091	46 570	8.07%
012	Aveyron	37 266	41 042	10.13%
013	Bouches-du-Rhône	341 702	400 243	17.13%
014	Calvados	94 443	98 903	4.72%
015	Cantal	15 797	18 814	19.10%
016	Charente	46 226	47 464	2.68%
017	Charente-Maritime	90 579	92 243	1.84%
018	Cher	43 503	42 232	-2.92%
019	Corrèze	30 064	33 798	12.42%
02A	Corse-du-Sud	23 196	30 126	29.88%
02B	Haute-Corse	20 239	23 023	13.76%
021	Côte-d'Or	66 247	81 245	22.64%
022	Côtes-D'armor	81 050	82 843	2.21%
023	Creuse	12 288	15 521	26.31%
024	Dordogne	49 308	56 161	13.90%
025	Doubs	63 349	82 061	29.54%
026	Drôme	69 880	78 593	12.47%
027	Eure	93 893	111 457	18.71%
028	Eure-et-Loir	61 328	78 396	27.83%
029	Finistère	121 745	127 473	4.70%
030	Gard	116 385	98 030	-15.77%
031	Haute-Garonne	179 977	188 989	5.01%
032	Gers	27 126	33 999	25.34%
033	Gironde	220 250	261 506	18.73%
034	Hérault	174 318	184 699	5.96%
035	Ille-et-Vilaine	132 174	149 490	13.10%
036	Indre	34 482	33 859	-1.81%
037	Indre-et-Loire	82 325	90 563	10.01%
038	Isère	156 453	172 287	10.12%
039	Jura	37 638	40 670	8.06%
040	Landes	57 012	61 773	8.35%
041	Loir-et-Cher	47 732	51 363	7.61%
042	Loire	112 382	107 600	-4.26%
043	Haute-Loire	26 620	33 853	27.17%
044	Loire Atlantique	177 979	183 513	3.11%
045	Loiret	106 578	112 747	5.79%
046	Lot	22 829	25 556	11.95%
047	Lot-et-Garonne	47 738	53 692	12.47%
048	Lozère	9 190	9 965	8.43%
049	Maine-et-Loire	110 978	114 395	3.08%

N°	Départements	Nombre de points retirés en 2009	Nombre de points retirés en 2010	Evolution 2009/2010
050	Manche	57 373	62 375	8.72%
051	Marne	86 979	86 222	-0.87%
052	Haute-Marne	28 073	30 869	9.96%
053	Mayenne	39 459	45 911	16.35%
054	Meurthe-et-Moselle	109 532	120 997	10.47%
055	Meuse	25 155	28 364	12.76%
056	Morbihan	103 029	109 710	6.48%
057	Moselle	158 236	201 851	27.56%
<b>058</b>	<b>Nièvre</b>	<b>32 087</b>	<b>21 109</b>	<b>-34.21%</b>
059	Nord	335 885	352 563	4.97%
060	Oise	120 403	143 632	19.29%
061	Orne	39 493	46 751	18.38%
062	Pas-de-Calais	180 696	217 235	20.22%
063	Puy-de-Dôme	85 583	111 825	30.66%
064	Pyrénées-Atlantiques	89 283	98 935	10.81%
065	Hautes-Pyrénées	29 819	33 487	12.30%
066	Pyrénées-Orientales	61 469	69 185	12.55%
067	Bas-Rhin	159 743	170 178	6.53%
068	Haut-Rhin	103 933	114 804	10.46%
069	Rhône	243 606	256 588	5.33%
070	Haute-Saône	33 742	39 665	17.55%
071	Saône-et-Loire	70 886	85 659	20.84%
072	Sarthe	78 086	78 689	0.77%
073	Savoie	63 904	66 005	3.29%
074	Haute-Savoie	106 211	103 610	-2.45%
075	Paris	263 065	284 382	8.10%
076	Seine-Maritime	173 952	170 964	-1.72%
077	Seine et Marne	227 515	272 571	19.80%
078	Yvelines	249 373	292 074	17.12%
079	Deux-Sèvres	49 086	48 574	-1.04%
080	Somme	69 128	78 153	13.06%
081	Tarn	43 579	50 031	14.81%
082	Tarn-et-Garonne	37 602	42 136	12.06%
083	Var	185 603	199 634	7.56%
084	Vaucluse	98 286	106 251	8.10%
085	Vendée	81 112	96 095	18.47%
086	Vienne	55 864	65 833	17.85%
087	Haute-Vienne	42 798	50 450	17.88%
088	Vosges	43 704	48 715	11.47%
089	Yonne	59 881	62 476	4.33%
090	Territoire-de-Belfort	19 868	21 814	9.79%
091	Essonne	211 178	212 471	0.61%
092	Hauts de Seine	228 654	254 904	11.48%
093	Seine Saint-Denis	194 435	215 335	10.75%
094	Val de Marne	197 756	208 727	5.55%
095	Val d'Oise	211 631	240 761	13.76%
971	Guadeloupe	54 517	47 492	-12.89%
972	Martinique	51 227	47 736	-6.81%
973	Guyane	15 122	14 468	-4.32%
974	Réunion	73 775	87 139	18.11%

**Bilan du permis à points 2010**

*Carte relative à l'évolution des infractions sanctionnées par un retrait de points entre 2009 et 2010*



 Départements enregistrant entre 2009 et 2010 une baisse du nombre infractions entrainant un retrait de points (13 départements)

 Départements enregistrant entre 2009 et 2010 une augmentation du nombre d'infractions entrainant un retrait de points

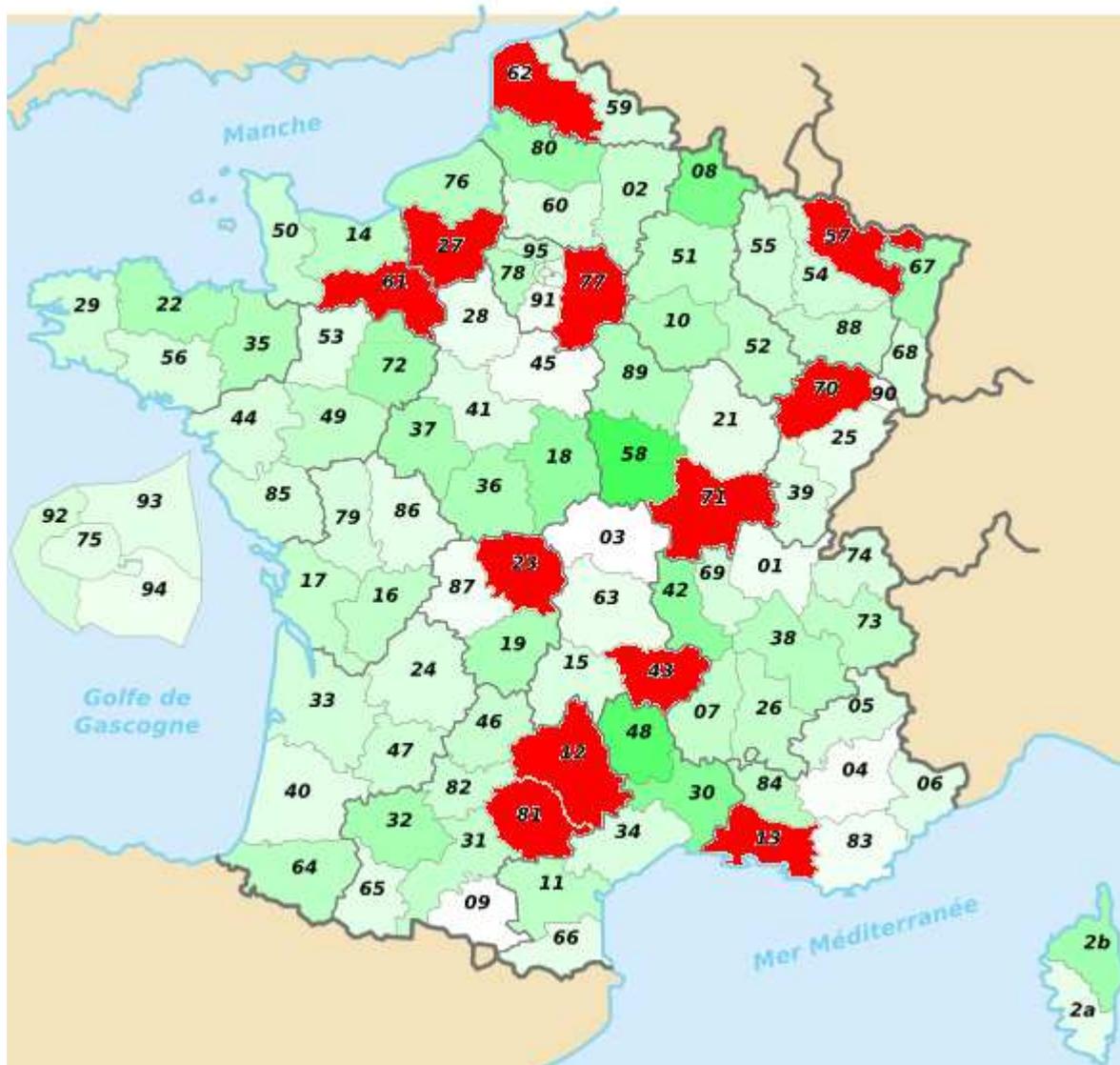
**Evolution 2009/2010 du nombre de permis invalidés pour solde nul**

N°	Départements	Nombre de permis invalidés pour solde nul en 2009	Nombre de permis invalidés pour solde nul en 2010	Evolution 2009/2010
001	Ain	679	641	-5.60%
002	Aisne	708	584	-17.51%
003	Allier	357	353	-1.12%
004	Alpes-de-Haute-Provence	275	268	-2.55%
005	Hautes-Alpes	140	124	-11.43%
006	Alpes-Maritimes	2 308	2 092	-9.36%
007	Ardèche	322	261	-18.94%
008	Ardennes	349	205	-41.26%
009	Ariège	165	163	-1.21%
010	Aube	601	449	-25.29%
011	Aude	473	377	-20.30%
012	Aveyron	243	274	12.76%
013	Bouches-du-Rhône	2 986	3 127	4.72%
014	Calvados	987	780	-20.97%
015	Cantal	76	67	-11.84%
016	Charente	363	292	-19.56%
017	Charente-Maritime	792	650	-17.93%
018	Cher	416	276	-33.65%
019	Corrèze	235	173	-26.38%
02A	Corse-du-Sud	342	316	-7.60%
02B	Haute-Corse	285	202	-29.12%
021	Côte-d'Or	451	415	-7.98%
022	Côtes-D'armor	685	509	-25.69%
023	Creuse	77	82	6.49%
024	Dordogne	366	324	-11.48%
025	Doubs	566	525	-7.24%
026	Drôme	777	634	-18.40%
027	Eure	1 012	1 132	11.86%
028	Eure-et-Loir	763	714	-6.42%
029	Finistère	849	725	-14.61%
030	Gard	1 155	715	-38.10%
031	Haute-Garonne	1 528	1 245	-18.52%
032	Gers	266	192	-27.82%
033	Gironde	2 002	1 721	-14.04%
034	Hérault	1 999	1 753	-12.31%
035	Ille-et-Vilaine	1 326	999	-24.66%
036	Indre	257	191	-25.68%
037	Indre-et-Loire	958	701	-26.83%
038	Isère	1 485	1 151	-22.49%
039	Jura	309	276	-10.68%
040	Landes	394	357	-9.39%
041	Loir-et-Cher	458	408	-10.92%
042	Loire	932	608	-34.76%
043	Haute-Loire	110	115	4.55%
044	Loire Atlantique	1 538	1 350	-12.22%
045	Loiret	1 096	1 052	-4.01%
046	Lot	196	162	-17.35%
047	Lot-et-Garonne	505	425	-15.84%
048	Lozère	72	35	-51.39%
049	Maine-et-Loire	822	665	-19.10%

N°	Départements	Nombre de permis invalidés pour solde nul en 2009	Nombre de permis invalidés pour solde nul en 2010	Evolution 2009/2010
050	Manche	457	382	-16.41%
051	Marne	798	636	-20.30%
052	Haute-Marne	282	228	-19.15%
053	Mayenne	312	280	-10.26%
054	Meurthe-et-Moselle	992	842	-15.12%
055	Meuse	204	174	-14.71%
056	Morbihan	784	685	-12.63%
057	Moselle	1 529	1 556	1.77%
<b>058</b>	<b>Nièvre</b>	<b>311</b>	<b>132</b>	<b>-57.56%</b>
059	Nord	3 440	3 002	-12.73%
060	Oise	1 381	1 210	-12.38%
061	Orne	395	409	3.54%
062	Pas-de-Calais	1 473	1 495	1.49%
063	Puy-de-Dôme	563	521	-7.46%
064	Pyrénées-Atlantiques	745	581	-22.01%
065	Hautes-Pyrénées	241	219	-9.13%
066	Pyrénées-Orientales	561	515	-8.20%
067	Bas-Rhin	1 558	1 142	-26.70%
068	Haut-Rhin	999	865	-13.41%
069	Rhône	2 187	1 896	-13.31%
<b>070</b>	<b>Haute-Saône</b>	<b>234</b>	<b>275</b>	<b>17.52%</b>
071	Saône-et-Loire	555	593	6.85%
072	Sarthe	696	495	-28.88%
073	Savoie	547	437	-20.11%
074	Haute-Savoie	769	676	-12.09%
075	Paris	2 970	2 696	-9.23%
076	Seine-Maritime	1 865	1 437	-22.95%
077	Seine et Marne	2 667	2 801	5.02%
078	Yvelines	2 925	2 286	-21.85%
079	Deux-Sèvres	333	290	-12.91%
080	Somme	689	475	-31.06%
081	Tarn	324	339	4.63%
082	Tarn-et-Garonne	415	348	-16.14%
083	Var	1 517	1 448	-4.55%
084	Vaucluse	1 135	889	-21.67%
085	Vendée	736	639	-13.18%
086	Vienne	531	485	-8.66%
087	Haute-Vienne	330	315	-4.55%
088	Vosges	356	294	-17.42%
089	Yonne	549	414	-24.59%
090	Territoire-de-Belfort	178	172	-3.37%
091	Essonne	2 251	2 154	-4.31%
092	Hauts de Seine	2 654	2 304	-13.19%
093	Seine Saint-Denis	3 881	3 529	-9.07%
094	Val de Marne	2 395	2 250	-6.05%
095	Val d'Oise	3 247	2 722	-16.17%
971	Guadeloupe	460	432	-6.09%
972	Martinique	907	647	-28.67%
973	Guyane	230	161	-30.00%
974	Réunion	485	554	14.23%

**Bilan du permis à points 2010**

*Carte relative à l'évolution 2009/2010 du nombre de permis invalidés pour solde nul*



 Départements enregistrant entre 2009 et 2010 une hausse du nombre de permis invalidés pour solde nul. (12 départements)

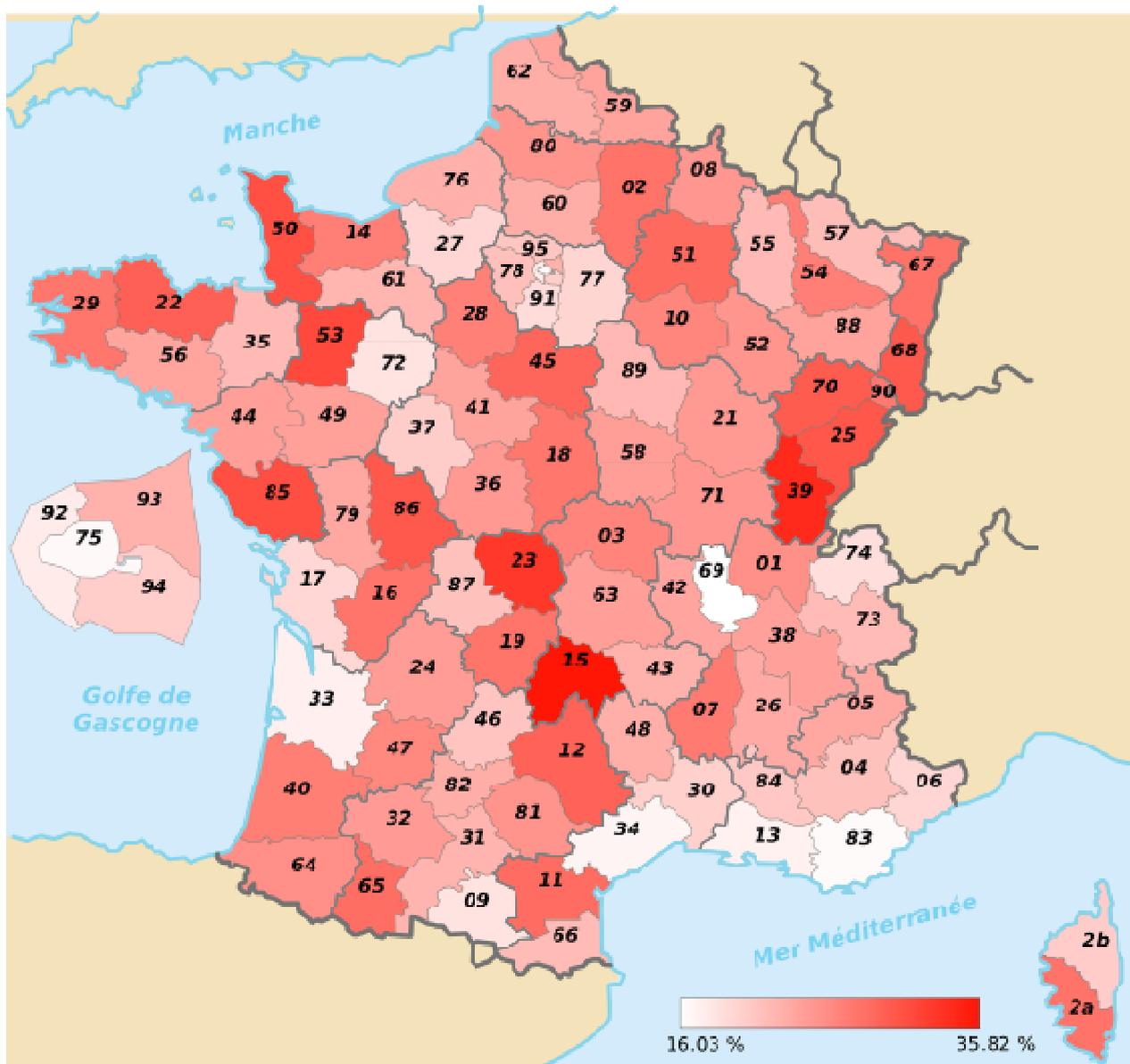
 Départements enregistrant entre 2009 et 2010 une baisse du nombre de permis invalidés pour solde nul.

**Proportion en 2010 des permis probatoires invalidés pour solde nul par rapport au total des permis invalidés pour solde nul**

N°	Départements	Total permis probatoires invalidés pour solde nul en 2010	Nombre de permis invalidés pour solde de points nul en 2010	proportion des permis probatoires invalidés
001	Ain	163	641	25.43%
002	Aisne	163	584	27.91%
003	Allier	93	353	26.35%
004	Alpes-de-Haute-Provence	57	268	21.27%
005	Hautes-Alpes	29	124	23.39%
006	Alpes-Maritimes	407	2 092	19.46%
007	Ardèche	71	261	27.20%
008	Ardennes	51	205	24.88%
009	Ariège	30	163	18.40%
010	Aube	118	449	26.28%
011	Aude	107	377	28.38%
012	Aveyron	80	274	29.20%
013	Bouches-du-Rhône	538	3 127	17.20%
014	Calvados	210	780	26.92%
<b>015</b>	<b>Cantal</b>	<b>24</b>	<b>67</b>	<b>35.82%</b>
016	Charente	81	292	27.74%
017	Charente-Maritime	126	650	19.38%
018	Cher	76	276	27.54%
019	Corrèze	48	173	27.75%
021	Côte-d'Or	102	415	24.58%
022	Côtes-D'armor	150	509	29.47%
023	Creuse	27	82	32.93%
024	Dordogne	79	324	24.38%
025	Doubs	159	525	30.29%
026	Drôme	147	634	23.19%
027	Eure	220	1 132	19.43%
028	Eure-et-Loir	191	714	26.75%
029	Finistère	200	725	27.59%
030	Gard	143	715	20.00%
031	Haute-Garonne	278	1 245	22.33%
032	Gers	47	192	24.48%
033	Gironde	298	1 721	17.32%
034	Hérault	296	1 753	16.89%
035	Ille-et-Vilaine	218	999	21.82%
036	Indre	47	191	24.61%
037	Indre-et-Loire	142	701	20.26%
038	Isère	276	1 151	23.98%
039	Jura	94	276	34.06%
040	Landes	96	357	26.89%
041	Loir-et-Cher	97	408	23.77%
042	Loire	144	608	23.68%
043	Haute-Loire	26	115	22.61%
044	Loire Atlantique	326	1 350	24.15%
045	Loiret	305	1 052	28.99%
046	Lot	34	162	20.99%
047	Lot-et-Garonne	111	425	26.12%
048	Lozère	8	<b>35</b>	22.86%
049	Maine-et-Loire	160	665	24.06%
050	Manche	118	382	30.89%
051	Marne	182	636	28.62%

N°	Départements	Total permis probatoires invalidés pour solde nul en 2010	Nombre de permis invalidés pour solde de points nul en 2010	proportion des permis probatoires invalidés
052	Haute-Marne	57	228	25.00%
053	Mayenne	88	280	31.43%
054	Meurthe-et-Moselle	226	842	26.84%
055	Meuse	38	174	21.84%
056	Morbihan	162	685	23.65%
057	Moselle	336	1 556	21.59%
058	Nièvre	32	132	24.24%
059	Nord	715	3 002	23.82%
060	Oise	278	1 210	22.98%
061	Orne	91	409	22.25%
062	Pas-de-Calais	343	1 495	22.94%
063	Puy-de-Dôme	126	521	24.18%
064	Pyrénées-Atlantiques	148	581	25.47%
065	Hautes-Pyrénées	62	219	28.31%
066	Pyrénées-Orientales	112	515	21.75%
067	Bas-Rhin	319	1 142	27.93%
068	Haut-Rhin	260	865	30.06%
<b>069</b>	<b>Rhône</b>	<b>304</b>	<b>1 896</b>	<b>16.03%</b>
070	Haute-Saône	82	<b>275</b>	29.82%
071	Saône-et-Loire	147	593	24.79%
072	Sarthe	91	495	18.38%
073	Savoie	95	437	21.74%
074	Haute-Savoie	127	676	18.79%
075	Paris	447	2 696	16.58%
076	Seine-Maritime	326	1 437	22.69%
077	Seine et Marne	548	2 801	19.56%
078	Yvelines	488	2 286	21.35%
079	Deux-Sèvres	68	290	23.45%
080	Somme	119	475	25.05%
081	Tarn	85	339	25.07%
082	Tarn-et-Garonne	80	348	22.99%
083	Var	237	1 448	16.37%
084	Vaucluse	184	889	20.70%
085	Vendée	198	639	30.99%
086	Vienne	146	485	30.10%
087	Haute-Vienne	67	315	21.27%
088	Vosges	70	294	23.81%
089	Yonne	91	414	21.98%
090	Territoire-de-Belfort	47	172	27.33%
091	Essonne	408	2 154	18.94%
092	Hauts de Seine	406	2 304	17.62%
093	Seine Saint-Denis	796	3 529	22.56%
094	Val de Marne	455	2 250	20.22%
095	Val d'Oise	569	2 722	20.90%
02A	Corse-du-Sud	88	316	27.85%
02B	Haute-Corse	41	202	20.30%
971	Guadeloupe	44	432	10.19%
972	Martinique	66	647	10.20%
973	Guyane	21	161	13.04%
974	Réunion	106	554	19.13%

*Carte relative à la proportion en 2010 des permis probatoires invalidés pour solde nul par rapport au total des permis invalidés pour solde nul*



En 2010, les permis probatoires invalidés pour solde nul représentent, en moyenne pour la France, 21,9% de l'ensemble des permis invalidés en 2010 pour solde nul. Seuls 31 départements sont au-dessous de cette moyenne nationale.



## *Tableaux statistiques 2010*

---

Evolution 2009/2010 des infractions ayant entraîné un retrait de points.....	37
Vitesse.....	42
Règles de circulation.....	43
Règles de priorité.....	44
Ceintures et casques.....	45
Alcoolémie.....	46
Autres.....	47
Synthèse générale.....	49



LE PERMIS A POINTS

Evolution 2009/2010 des infractions ayant entraîné un retrait de points

Classe	Points	Libellé	Infractions 2009	Infractions 2010	Evolution
3ème	1	Excès de vitesse inférieur à 20 km/h par conducteur de véhicule à moteur, vitesse maximale autorisée supérieure à 50 km/h	2 574 680	<b>2 778 071</b>	<b>+ 7,9%</b>
4ème	1	Excès de vitesse inférieur à 20 km/h par conducteur de véhicule à moteur, vitesse maximale autorisée inférieure ou égale à 50 km/h	1 555 892	<b>1 549 177</b>	<b>- 0,4%</b>
4ème	2	Excès de vitesse de 20 à 30 km/h par conducteur de véhicule à moteur	506 456	<b>484 056</b>	<b>- 4,4%</b>
2ème	2	Usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation	447 111	<b>452 441</b>	<b>+ 1,2%</b>
4ème	4	Inobservation par conducteur de véhicule de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant	115 756	<b>205 282</b>	<b>+ 77,3%</b>
4ème	3	Conduite sans port de la ceinture de sécurité d'un véhicule à moteur réceptionné avec cet équipement	165 061	<b>164 386</b>	<b>- 0,4%</b>
4ème	3	Excès de vitesse de 30 à 40 km/h par conducteur de véhicule à moteur	120 836	<b>136 499</b>	<b>+ 13,0%</b>
Délit	6	Conduite véhicule sous empire état alcoolique caractérisé : taux d'alcool pur supérieur ou égal à 0,8 g/l de sang ou 0,40 mg/l d'air expiré	81 355	<b>89 549</b>	<b>+ 10,1%</b>
4ème	4	Inobservation par conducteur de véhicule de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes	86 149	<b>86 068</b>	<b>- 0,1%</b>
4ème	6	Conduite véhicule sous empire état alcoolique caractérisé : taux d'alcool pur compris entre 0,5 et 0,8 g/l de sang ou 0,25 et 0,40 mg/l d'air expiré	56 583	<b>70 350</b>	<b>+ 24,3%</b>
4ème	3	Franchissement d'une ligne continue par le conducteur d'un véhicule	57 644	<b>63 714</b>	<b>+ 10,5%</b>
4ème	4	Circulation de véhicule en sens interdit	25 241	<b>30 495</b>	<b>+ 20,8%</b>
4ème	4	Excès de vitesse de 40 à 50 km/h par conducteur de véhicule à moteur	22 578	<b>27 102</b>	<b>+ 20,0%</b>
2ème	3	Changement de direction d'un véhicule effectué sans avertissement préalable	14 626	<b>18 671</b>	<b>+ 27,7%</b>
4ème	3	Conduite d'un véhicule sans laisser une distance de sécurité avec le véhicule qui précède	8 493	<b>10 070</b>	<b>+ 18,6%</b>
4ème	1	Chevauchement d'une ligne continue par le conducteur d'un véhicule	10 471	<b>10 013</b>	<b>- 4,4%</b>
5ème	6	Excès de vitesse d'au moins 50 km/h par conducteur de véhicule à moteur	6 336	<b>9 429</b>	<b>+ 48,8%</b>
Délit	6	Conduite d'un véhicule en ayant fait usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants	3 455	<b>8 768</b>	<b>+ 153,8%</b>
4ème	3	Conduite d'un véhicule à moteur avec un permis de conduire non prorogé	6 361	<b>7 430</b>	<b>+ 16,8%</b>
4ème	3	Dépassement de véhicule par la droite	5 306	<b>7 327</b>	<b>+ 38,1%</b>
4ème	3	Arrêt ou stationnement dangereux d'un véhicule	5 067	<b>5 247</b>	<b>+ 3,6%</b>
4ème	4	Refus de priorité à droite à une intersection de routes	4 836	<b>5 181</b>	<b>+ 7,1%</b>
4ème	4	Refus de priorité à une intersection de routes où l'obligation de céder le passage est signalée	3 488	<b>3 818</b>	<b>+ 9,5%</b>
2ème	3	Circulation sur une bande d'arrêt d'urgence	2 738	<b>3 662</b>	<b>+ 33,7%</b>
4ème	4	Refus de priorité par conducteur de véhicule à un piéton régulièrement engagé dans la traversée d'une chaussée	3 355	<b>3 557</b>	<b>+ 6,0%</b>

## LE PERMIS A POINTS

### Evolution 2009/2010 des infractions ayant entraîné un retrait de points

Classe	Points	Libellé	Infractions 2009	Infractions 2010	Evolution
4ème	4	Refus de priorité par conducteur de véhicule abordant un carrefour à sens giratoire	2 781	<b>3 204</b>	<b>+ 15,2%</b>
4ème	3	Circulation d'un véhicule en marche normale sur la partie gauche d'une chaussée à double sens de circulation	2 648	<b>2 945</b>	<b>+ 11,2%</b>
Délit	6	Refus par le conducteur d'un véhicule d'obtempérer à une sommation de s'arrêter	2 039	<b>2 868</b>	<b>+ 40,7%</b>
Délit	6	D de fuite après accident par conducteur de véhicule terrestre	1 955	<b>2 526</b>	<b>+ 29,2%</b>
4ème	4	Refus de priorité à une intersection par conducteur venant de marquer l'arrêt au stop	2 192	<b>2 290</b>	<b>+ 4,5%</b>
4ème	3	Conduite d'une motocyclette sans port d'un casque homologué	1 921	<b>2 281</b>	<b>+ 18,7%</b>
4ème	3	Dépassement de véhicule sans avertissement préalable nécessaire du conducteur dépassé	1 598	<b>2 155</b>	<b>+ 34,9%</b>
4ème	3	Dépassement de véhicule sur la moitié gauche de la chaussée en gênant la circulation en sens inverse	1 932	<b>2 077</b>	<b>+ 7,5%</b>
Délit	6	Conduite d'un véhicule en état d'ivresse manifeste	1 628	<b>1 961</b>	<b>+ 20,5%</b>
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité n'excédant pas 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur	2 041	<b>1 951</b>	<b>- 4,4%</b>
Délit	6	Refus par le conducteur d'un véhicule de se soumettre aux vérifications tendant à établir l'état alcoolique	1 391	<b>1 714</b>	<b>+ 23,2%</b>
Délit	6	Conduite d'un véhicule en ayant fait usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants et sous l'empire d'un état alcoolique	751	<b>1 632</b>	<b>+ 117,3%</b>
4ème	3	Conduite d'un véhicule à moteur sans respecter une restriction d'usage mentionnée sur le permis de conduire	1 237	<b>1 446</b>	<b>+ 16,9%</b>
4ème	3	Dépassement de véhicule sans possibilité de retour bref dans le courant normal de la circulation	1 229	<b>1 382</b>	<b>+ 12,4%</b>
Délit	6	Conduite d'un véhicule à moteur malgré une suspension administrative ou judiciaire du permis de conduire	525	<b>1 150</b>	<b>+ 119,0%</b>
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité inférieure ou égal à 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur sous l'empire d'un état alcoolique	892	<b>1 061</b>	<b>+ 18,9%</b>
4ème	4	Refus de priorité par conducteur d'un véhicule tournant à gauche	1 091	<b>1 049</b>	<b>- 3,8%</b>
4ème	3	Dépassement sans visibilité suffisante vers l'avant sur une chaussée à double sens de circulation	835	<b>957</b>	<b>+ 14,6%</b>
4ème	3	Dépassement de véhicule à une intersection de routes	803	<b>902</b>	<b>+ 12,3%</b>
4ème	3	Retour prématuré sur la droite par conducteur de véhicule venant d'effectuer un dépassement	656	<b>832</b>	<b>+ 26,8%</b>
4ème	3	Dépassement entrepris par un véhicule sur le point d'être dépassé	693	<b>708</b>	<b>+ 2,2%</b>
4ème	2	Circulation d'un véhicule sur la bande centrale séparative des chaussées d'une autoroute	908	<b>551</b>	<b>- 39,3%</b>
4ème	4	Exécution d'un demi-tour ou d'une marche arrière sur une autoroute	498	<b>530</b>	<b>+ 6,4%</b>
4ème	4	Refus de priorité par conducteur de véhicule venant d'une voie non ouverte à la circulation publique ou d'une aire de stationnement	496	<b>526</b>	<b>+ 6,0%</b>
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité supérieure à 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur	504	<b>496</b>	<b>- 1,6%</b>
4ème	4	Circulation de véhicule, de nuit ou par visibilité insuffisante, sans éclairage ni signalisation, en un lieu dépourvu d'éclairage public	498	<b>479</b>	<b>- 3,8%</b>

## LE PERMIS A POINTS

### Evolution 2009/2010 des infractions ayant entraîné un retrait de points

Classe	Points	Libellé	Infractions 2009	Infractions 2010	Evolution
Délit	6	Refus, par le conducteur d'un véhicule, d'obtempérer à une sommation de s'arrêter, dans des circonstances exposant directement autrui à un risque de mort ou d'infirmité	277	422	+ 52,3%
4ème	3	Conduite d'un véhicule sans respecter la distance de sécurité imposée avec le véhicule qui précède - ouvrage routier présentant des risques particuliers	413	418	+ 1,2%
Délit	6	Récidive de conduite d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique	187	388	+ 107,5%
4ème	4	Refus de priorité par conducteur de véhicule abordant une route à grande circulation	258	307	+ 19,0%
Délit	6	Homicide involontaire par conducteur de véhicule terrestre à moteur	231	271	+ 17,3%
4ème	3	Dépassement d'usager sans se porter suffisamment à gauche pour éviter le risque d'accrochage	230	233	+ 1,3%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité n'excédant pas 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur et délit de fuite	171	231	+ 35,1%
4ème	6	Conduite de véhicule de transport en commun avec un taux d'alcool compris entre 0,2 et 0,8 g/l de sang ou entre 0,10 et 0,40 mg/l d'air expiré	166	212	+ 27,7%
4ème	3	Conduite d'un tricycle ou quadricycle à moteur sans port d'un casque homologué	218	208	- 4,6%
Délit	6	Conduite d'un véhicule à moteur pendant la rétention conservatoire du permis de conduire	138	204	+ 47,8%
4ème	4	Inobservation par conducteur de l'arrêt imposé par la fermeture des barrières d'un passage à niveau de voie ferrée	218	204	- 6,4%
4ème	4	Refus de priorité à un véhicule d'intérêt général prioritaire usant des avertisseurs spéciaux à une intersection	166	197	+ 18,7%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité inférieure ou égal à 3 mois par conducteur véhicule terrestre à moteur et violation manif. délibérée obligation sécurité ou prudence	152	193	+ 27,0%
4ème	3	Dépassement par la gauche d'un véhicule tournant à gauche	174	183	+ 5,2%
Délit	6	Refus par le conducteur d'un véhicule de se soumettre au dépistage de produits stupéfiants	54	170	+ 214,8%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité inférieure ou égal à 3 mois par conducteur véhicule terrestre à moteur commises avec au moins deux circonstances aggravantes	108	149	+ 38,0%
Délit	6	Mise en circulation de véhicule à moteur ou remorque muni de plaque ou d'inscription inexacte	79	129	+ 63,3%
Délit	6	Refus de se soumettre aux vérifications relatives au véhicule ou au conducteur	117	129	+ 10,3%
4ème	2	Accélération par le conducteur d'un véhicule sur le point d'être dépassé	102	116	+ 13,7%
Délit	6	Usage de fausse plaque ou de fausse inscription apposée sur un véhicule à moteur ou remorque	72	89	+ 23,6%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité supérieur à 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur sous l'empire d'un état alcoolique	78	79	+ 1,3%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité n'excédant pas 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur ayant fait usage de stupéfiants	36	75	+ 108,3%
4ème	3	Conduite d'un taxi ou d'une voiture de remise sans attestation préfectorale délivrée après vérification médicale de l'aptitude physique	53	62	+ 17,0%
4ème	4	Refus de priorité par conducteur de véhicule abordant une autoroute	51	62	+ 21,6%
4ème	3	Dépassement sur la voie la plus à gauche d'une chaussée à double sens de plus de deux voies	47	61	+ 29,8%

LE PERMIS A POINTS

Evolution 2009/2010 des infractions ayant entraîné un retrait de points

4ème	3	Arrêt ou stationnement de véhicule de nuit ou par visibilité insuffisante, sans éclairage ni signalisation, sur chaussée dépourvue d'éclairage public	67	58	- 13,4%
Classe	Points	Libellé	Infractions 2009	Infractions 2010	Evolution
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité n'excédant pas 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur en état d'ivresse manifeste	25	41	+ 64,0%
Délit	6	récidive par conducteur de véhicule à moteur	25	41	+ 64,0%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité supérieur à 3 mois par conducteur véhicule terr. à moteur et violation manif. délibérée obligation sécurité ou prudence	43	40	- 7,0%
4ème	3	Conduite d'une ambulance sans attestation préfectorale délivrée après vérification médicale de l'aptitude physique	48	34	- 29,2%
Délit	6	Refus de restituer un permis de conduire après notification de sa rétention conservatoire	5	23	+ 360,0%
5ème	2	Détention ou transport d'appareil, dispositif ou produit destiné à déceler ou perturber les instruments de constatation des infractions routières	37	22	- 40,5%
4ème	3	Conduite d'un véhicule de transport public de personnes sans attestation préfectorale délivrée après vérification médicale de l'aptitude physique	23	21	- 8,7%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité supérieure à 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur ayant fait usage de stupéfiants	8	21	+ 162,5%
4ème	3	Conduite de moto légère avec permis de cat. B obtenu après 01/01/2007 sans mention attestant d'une formation pratique	0	20	NI
Délit	6	Usurpation de plaque d'immatriculation - numéro attribué à un autre véhicule à moteur	12	19	+ 58,3%
4ème	2	Arrêt ou stationnement de véhicule sur la bande centrale séparative des chaussées d'une autoroute	19	18	- 5,3%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité supérieure à 3 mois par conducteur d'un véhicule terrestre à moteur et délit de fuite	12	17	+ 41,7%
4ème	4	Franchissement de passage à niveau avec un véhicule risquant d'être immobilisé sur la voie ferrée	23	16	- 30,4%
Délit	6	Récidive de conduite d'un véhicule en état d'ivresse manifeste	9	15	+ 66,7%
Délit	6	Homicide involontaire par conducteur véhicule terrestre à moteur et violation manif. délibérée obligation sécurité ou prudence	17	15	- 11,8%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité supérieur à 3 mois par conducteur véhicule terrestre à moteur commises avec au moins deux circonstances aggravantes	9	12	+ 33,3%
5ème	4	par conducteur de véhicule à moteur	0	11	NI
Délit	6	Entrave à la circulation sur une voie publique	7	11	+ 57,1%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité inférieure ou égal à 3 mois par conducteur véhicule terrestre à moteur ayant refusé vérifications état alcoolique	1	8	+ 700,0%
5ème	2	Usage d'appareil, dispositif ou produit destiné à déceler ou perturber les instruments de constatation des infractions routières	9	8	- 11,1%
Délit	6	Refus de restituer un permis de conduire suspendu	6	8	+ 33,3%
4ème	1	Conduite sans port de la ceinture de sécurité d'un véhicule à moteur réceptionné avec cet équipement	0	7	NI
4ème	4	Franchissement de passage à niveau à l'approche d'un train	11	7	- 36,4%
Délit	6	Récidive de refus par conducteur d'un véhicule de se soumettre aux vérifications de l'état alcoolique	0	6	NI
Délit	6	Homicide involontaire par conducteur de véhicule terrestre à moteur sous l'empire d'un état alcoolique	7	6	- 14,3%

## LE PERMIS A POINTS

### Evolution 2009/2010 des infractions ayant entraîné un retrait de points

4ème	3	Conduite véhicule sous empire état alcoolique caractérisé : taux d'alcool pur compris entre 0,5 et 0,8 g/l de sang ou 0,25 et 0,40 mg/l d'air expiré	0	5	NI
Classe	Points	Libellé	Infractions 2009	Infractions 2010	Evolution
4ème	3	Conduite d'un véhicule affecté au ramassage scolaire sans attestation préfectorale délivrée après vérification médicale de l'aptitude physique	5	5	+ 0,0%
Délit	6	Obstacle par un conducteur à l'immobilisation administrative de son véhicule	4	4	+ 0,0%
4ème	4	Refus de priorité au train ou au matériel circulant sur une voie ferrée traversant ou suivant la route	8	4	- 50,0%
Délit	6	Tentative d'obtention, par fausse déclaration, du permis de conduire un véhicule à moteur	0	3	NI
Délit	6	Homicide involontaire par conducteur d'un véhicule terrestre à moteur et délit de fuite	5	3	- 40,0%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité supérieur à 3 mois par conducteur véhicule terrestre à moteur ayant refusé vérifications état alcoolique	4	3	- 25,0%
Délit	6	Homicide involontaire par conducteur d'un véhicule terrestre à moteur commis avec au moins deux circonstances aggravantes	3	3	+ 0,0%
5ème	2	Usage d'appareil, dispositif ou produit permettant de se soustraire à la constatation des infractions routières	10	3	- 70,0%
Délit	4	Blessures involontaires avec incapacité n'excédant pas 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur		2	+ 200,0%
Délit	6	Obtention par fausse déclaration d'un permis de conduire un véhicule à moteur	1	2	+ 100,0%
4ème	4	Omission, par conducteur de véhicule ou de troupeau immobilisé de force sur une voie ferrée, de prendre les mesures de sécurité	1	2	+ 100,0%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité n'excédant pas 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur non titulaire du permis de conduire	1	2	+ 100,0%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité n'excédant pas 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur dont le permis de conduire a été suspendu	0	1	+ 100,0%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité n'excédant pas 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur dont le permis de conduire a été retenu	0	1	+ 100,0%
Délit	6	Blessures involontaires avec incapacité supérieure 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur en état d'ivresse manifeste	3	1	- 66,7%
4ème	4	Refus par conducteur d'obtempérer aux injonctions d'un garde lors de la traversée de voie ferrée à un passage à niveau	2	1	- 50,0%
Délit	6	Homicide involontaire par conducteur de véhicule terrestre à moteur ayant fait usage de stupéfiants	5	1	- 80,0%

**NI** : Nouvelle infraction

## LE PERMIS A POINTS

### VITESSE

Pts	Classe	Natinf	Excès de vitesse d'au moins 50 km/h	Infractions
6	5ème	21526	par conducteur de véhicule à moteur	<b>9 440</b>
6	Délit	22037	récidive par conducteur de véhicule à moteur	<b>41</b>

Pts	Classe	Natinf	Excès de vitesse d'au moins 40 km/h et de moins de 50 km/h	Infractions
4	4ème	21527	par conducteur de véhicule à moteur	<b>27 102</b>

Pts	Classe	Natinf	Excès de vitesse d'au moins 30 km/h et de moins de 40 km/h	Infractions
3	4ème	11301	par conducteur de véhicule à moteur	<b>136 499</b>

Pts	Classe	Natinf	Excès de vitesse d'au moins 20 km/h et de moins de 30 km/h	Infractions
2	4ème	11302	par conducteur de véhicule à moteur	<b>484 056</b>

Pts	Classe	Natinf	Excès de vitesse inférieur à 20 km/h	Infractions
1	4ème	25386	par conducteur de véhicule à moteur, vitesse maximale autorisée <= 50 km/h	<b>1 549 177</b>
1	3ème	25387	par conducteur de véhicule à moteur, vitesse maximale autorisée > 50 km/h	<b>2 778 071</b>

4 984 386

## LE PERMIS A POINTS

### REGLES DE CIRCULATION

Pts	Classe	Natif	Circulation	Infractions
3	4ème	00201	Arrêt ou stationnement dangereux d'un véhicule	<b>5 247</b>
3	2ème	00217	Changement de direction d'un véhicule effectué sans avertissement préalable	<b>18 671</b>
4	4ème	00256	Circulation de véhicule en sens interdit	<b>30 495</b>
3	4ème	06093	Circulation d'un véhicule en marche normale sur la partie gauche d'une chaussée à double sens de circulation	<b>2 945</b>
3	4ème	06096	Conduite d'un véhicule sans laisser une distance de sécurité avec le véhicule qui précède	<b>10 070</b>
2	4ème	06117	Circulation d'un véhicule sur la bande centrale séparative des chaussées d'une autoroute	<b>551</b>
4	4ème	06212	Exécution d'un demi-tour ou d'une marche arrière sur une autoroute	<b>530</b>
3	2ème	06292	Circulation sur une bande d'arrêt d'urgence	<b>3 662</b>
2	5ème	07557	Usage d'appareil, dispositif ou produit destiné à déceler ou perturber les instruments de constatation des infractions routières	<b>8</b>
4	4ème	11052	Circulation de véhicule, de nuit ou par visibilité insuffisante, sans éclairage ni signalisation, en un lieu dépourvu d'éclairage public	<b>479</b>
3	4ème	11053	Arrêt ou stationnement de véhicule de nuit ou par visibilité insuffisante, sans éclairage ni signalisation, sur chaussée dépourvue d'éclairage public	<b>58</b>
3	4ème	11325	Franchissement d'une ligne continue par le conducteur d'un véhicule	<b>63 714</b>
1	4ème	11326	Chevauchement d'une ligne continue par le conducteur d'un véhicule	<b>10 013</b>
2	5ème	22909	Détention ou transport d'appareil, dispositif ou produit destiné à déceler ou perturber les instruments de constatation des infractions routières	<b>22</b>
2	4ème	22919	Arrêt ou stationnement de véhicule sur la bande centrale séparative des chaussées d'une autoroute	<b>18</b>
3	4ème	23082	Conduite d'un véhicule sans respecter la distance de sécurité imposée avec le véhicule qui précède - ouvrage routier présentant des risques particuliers	<b>418</b>
2	2ème	23800	Usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation	<b>452 441</b>
2	5ème	26263	Usage d'appareil, dispositif ou produit permettant de se soustraire à la constatation des infractions routières	<b>3</b>
2	4ème	26963	Circulation avec un appareil à écran en fonctionnement dans le champ de vision du conducteur de véhicule	<b>0</b>

Pts	Classe	Natif	Dépassement	Infractions
3	4ème	06102	Dépassement de véhicule par la droite	<b>7 327</b>
3	4ème	06105	Dépassement de véhicule à une intersection de routes	<b>902</b>
3	4ème	06108	Dépassement sur la voie la plus à gauche d'une chaussée à double sens de plus de deux voies	<b>61</b>
2	4ème	06109	Accélération par le conducteur d'un véhicule sur le point d'être dépassé	<b>116</b>
3	4ème	11054	Dépassement de véhicule sans avertissement préalable nécessaire du conducteur dépassé	<b>2 155</b>
3	4ème	11055	Dépassement d'usager sans se porter suffisamment à gauche pour éviter le risque d'accrochage	<b>233</b>
3	4ème	11056	Dépassement de véhicule sur la moitié gauche de la chaussée en gênant la circulation en sens inverse	<b>2 077</b>
3	4ème	11057	Dépassement sans visibilité suffisante vers l'avant sur une chaussée à double sens de circulation	<b>957</b>
3	4ème	11058	Retour prématuré sur la droite par conducteur de véhicule venant d'effectuer un dépassement	<b>832</b>
3	4ème	11067	Dépassement par la gauche d'un véhicule tournant à gauche	<b>183</b>
3	4ème	22060	Dépassement de véhicule sans possibilité de retour bref dans le courant normal de la circulation	<b>1 382</b>
3	4ème	22900	Dépassement entrepris par un véhicule sur le point d'être dépassé	<b>708</b>

616 278

## LE PERMIS A POINTS

### REGLES DE PRIORITE

Pts	Classe	Natinf	Priorité	Infractions
4	4 <sup>ème</sup>	00202	Refus de priorité par conducteur de véhicule à un piéton régulièrement engagé dans la traversée d'une chaussée	<b>3 557</b>
4	4 <sup>ème</sup>	00203	Inobservation par conducteur de véhicule de l'arrêt absolu imposé par le panneau "stop" à une intersection de routes	<b>86 068</b>
4	4 <sup>ème</sup>	00207	Refus de priorité à droite à une intersection de routes	<b>5 181</b>
4	4 <sup>ème</sup>	00210	Inobservation par conducteur de véhicule de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant	<b>205 282</b>
4	4 <sup>ème</sup>	00221	Refus de priorité par conducteur de véhicule venant d'une voie non ouverte à la circulation publique ou d'une aire de stationnement	<b>526</b>
4	4 <sup>ème</sup>	06091	Refus de priorité par conducteur de véhicule abordant un carrefour à sens giratoire	<b>3 204</b>
4	4 <sup>ème</sup>	06111	Refus de priorité à une intersection de routes où l'obligation de céder le passage est signalée	<b>3 818</b>
4	4 <sup>ème</sup>	06112	Refus de priorité à une intersection par conducteur venant de marquer l'arrêt au "stop"	<b>2 290</b>
4	4 <sup>ème</sup>	06223	Refus de priorité par conducteur d'un véhicule tournant à gauche	<b>1 049</b>
4	4 <sup>ème</sup>	11059	Refus de priorité au train ou au matériel circulant sur une voie ferrée traversant ou suivant la route	<b>4</b>
4	4 <sup>ème</sup>	11060	Franchissement de passage à niveau avec un véhicule risquant d'être immobilisé sur la voie ferrée	<b>16</b>
4	4 <sup>ème</sup>	11062	Franchissement de passage à niveau à l'approche d'un train	<b>7</b>
4	4 <sup>ème</sup>	11063	Inobservation par conducteur de l'arrêt imposé par la fermeture des barrières d'un passage à niveau de voie ferrée	<b>204</b>
4	4 <sup>ème</sup>	11064	Refus par conducteur d'obtempérer aux injonctions d'un garde lors de la traversée de voie ferrée à un passage à niveau	<b>1</b>
4	4 <sup>ème</sup>	11077	Refus de priorité à un véhicule d'intérêt général prioritaire usant des avertisseurs spéciaux à une intersection	<b>197</b>
4	4 <sup>ème</sup>	22917	Refus de priorité par conducteur de véhicule abordant une route à grande circulation	<b>307</b>
4	4 <sup>ème</sup>	22918	Refus de priorité par conducteur de véhicule abordant une autoroute	<b>62</b>
4	4 <sup>ème</sup>	22948	Omission, par conducteur de véhicule ou de troupeau immobilisé de force sur une voie ferrée, de prendre les mesures de sécurité	<b>2</b>
4	4 <sup>ème</sup>	26960	Refus de priorité par conducteur de véhicule à un piéton circulant dans une aire piétonne	<b>0</b>

311 775

## LE PERMIS A POINTS

### CEINTURES ET CASQUES

Pts	Classe	Natif	Ceintures et casques	Infractions
3	4ème	12929	Conduite sans port de la ceinture de sécurité d'un véhicule à moteur réceptionné avec cet équipement	<b>164 386</b>
3	4ème	12931	Conduite d'une motocyclette sans port d'un casque homologué	<b>2 281</b>
3	4ème	22921	Conduite d'un tricycle ou quadricycle à moteur sans port d'un casque homologué	<b>208</b>

166 875

## LE PERMIS A POINTS

### ALCOOLEMIE

Pts	Classe	Natif	Alcoolémie	Infractions
6	Délit	00041	Conduite d'un véhicule en état d'ivresse manifeste	<b>1 961</b>
6	Délit	00051	Refus par le conducteur d'un véhicule de se soumettre aux vérifications tendant à établir l'état alcoolique	<b>1 714</b>
6	Délit	01247	Conduite véhicule sous empire état alcoolique caractérisé : taux d'alcool pur supérieur ou égal à 0,8 g/l de sang ou 0,40 mg/l d'air expiré	<b>89 549</b>
6	Délit	08544	Récidive de conduite d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique	<b>388</b>
6	Délit	09009	Récidive de conduite d'un véhicule en état d'ivresse manifeste	<b>15</b>
6	4 <sup>ème</sup>	13322	Conduite véhicule sous empire état alcoolique caractérisé : taux d'alcool pur compris entre 0,5 et 0,8 g/l de sang ou 0,25 et 0,40 mg/l d'air expiré	<b>70 350</b>
6	4 <sup>ème</sup>	25434	Conduite de véhicule de transport en commun avec un taux d'alcool compris entre 0,2 et 0,8 g/l de sang ou entre 0,10 et 0,40 mg/l d'air expiré	<b>212</b>

Pts	Classe	Natif	Homicide avec alcoolémie	Infractions
6	Délit	00064	Homicide involontaire par conducteur de véhicule terrestre à moteur sous l'empire d'un état alcoolique	<b>6</b>

Pts	Classe	Natif	Blessures avec alcoolémie	Infractions
6	Délit	00025	Blessures involontaires avec incapacité <= 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur en état d'ivresse manifeste	<b>41</b>
6	Délit	00026	Blessures involontaires avec incapacité > 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur en état d'ivresse manifeste	<b>1</b>
6	Délit	00257	Blessures involontaires avec incapacité <= 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur sous l'empire d'un état alcoolique	<b>1 061</b>
6	Délit	00258	Blessures involontaires avec incapacité > 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur sous l'empire d'un état alcoolique	<b>79</b>
6	Délit	01241	Blessures involontaires avec incapacité > 3 mois par conducteur véhicule terrestre à moteur ayant refusé vérifications état alcoolique	<b>3</b>
6	Délit	06221	Blessures involontaires avec incapacité <= 3 mois par conducteur véhicule terrestre à moteur ayant refusé vérifications état alcoolique	<b>8</b>

165 388

## LE PERMIS A POINTS

### AUTRES

Pts	Classe	Natif	Usage de stupéfiants	Infractions
6	Délit	22988	Refus par le conducteur d'un véhicule de se soumettre au dépistage de produits stupéfiants	<b>170</b>
6	Délit	23761	Conduite d'un véhicule en ayant fait usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants	<b>8 768</b>
6	Délit	23762	Conduite d'un véhicule en ayant fait usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants et sous l'empire d'un état alcoolique	<b>1 632</b>

Pts	Classe	Natif	Homicide & blessures avec usage de stupéfiants	Infractions
6	Délit	23758	Blessures involontaires avec incapacité n'excédant pas 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur ayant fait usage de stupéfiants	<b>75</b>
6	Délit	23759	Blessures involontaires avec incapacité supérieure à 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur ayant fait usage de stupéfiants	<b>21</b>
6	Délit	23760	Homicide involontaire par conducteur de véhicule terrestre à moteur ayant fait usage de stupéfiants	<b>1</b>

Pts	Classe	Natif	Homicide & blessures avec délit de fuite	Infractions
6	Délit	00034	Blessures involontaires avec incapacité supérieure à 3 mois par conducteur d'un véhicule terrestre à moteur et délit de fuite	<b>17</b>
6	Délit	00035	Homicide involontaire par conducteur d'un véhicule terrestre à moteur et délit de fuite	<b>3</b>
6	Délit	24000	Blessures involontaires avec incapacité n'excédant pas 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur et délit de fuite	<b>231</b>

Pts	Classe	Natif	Homicide & blessures sans permis	Infractions
6	Délit	24004	Blessures involontaires avec incapacité n'excédant pas 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur non titulaire du permis de conduire	<b>2</b>
6	Délit	24006	Homicide involontaire par conducteur d'un véhicule terrestre à moteur non titulaire du permis de conduire	<b>0</b>
6	Délit	24010	Blessures involontaires avec incapacité n'excédant pas 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur dont le permis de conduire a été suspendu	<b>0</b>

Pts	Classe	Natif	Homicide & blessures - autres	Infractions
6	Délit	00222	Blessures involontaires avec incapacité supérieure à 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur	<b>496</b>
6	Délit	00223	Blessures involontaires avec incapacité n'excédant pas 3 mois par conducteur de véhicule terrestre à moteur	<b>1 951</b>
6	Délit	00224	Homicide involontaire par conducteur de véhicule terrestre à moteur	<b>271</b>
6	Délit	12314	Homicide involontaire par conducteur véhicule terrestre à moteur et violation manif. délibérée obligation sécurité ou prudence	<b>15</b>
6	Délit	12315	Blessures involontaires avec incapacité > 3 mois par conducteur véhicule terrestre à moteur et violation manif. délibérée obligation sécurité ou	<b>40</b>
6	Délit	12323	Blessures involontaires avec incapacité ≤ 3 mois par conducteur véhicule terrestre à moteur et violation manif. délibérée obligation sécurité ou prudence	<b>193</b>
6	Délit	24019	Blessures involontaires avec incapacité ≤ 3 mois par conducteur véhicule terrestre à moteur commises avec au moins deux circonstances aggravantes	<b>149</b>
6	Délit	24020	Blessures involontaires avec incapacité > 3 mois par conducteur véhicule terrestre à moteur commises avec au moins deux circonstances aggravantes	<b>12</b>
6	Délit	24021	Homicide involontaire par conducteur d'un véhicule terrestre à moteur commis avec au moins deux circonstances aggravantes	<b>3</b>

14 050

## LE PERMIS A POINTS

### AUTRES

Pts	Classe	Natinf	Permis	Infractions
6	Délit	02273	Obtention par fausse déclaration d'un permis de conduire un véhicule à moteur	<b>2</b>
6	Délit	05707	Conduite d'un véhicule à moteur malgré une suspension administrative ou judiciaire du permis de conduire	<b>1 150</b>
6	Délit	06246	Conduite d'un véhicule à moteur pendant la rétention conservatoire du permis de conduire	<b>204</b>
6	Délit	06247	Refus de restituer un permis de conduire après notification de sa rétention conservatoire	<b>23</b>
6	Délit	20504	Refus de restituer un permis de conduire suspendu	<b>8</b>
6	Délit	20505	Refus de restituer un permis de conduire annulé	<b>0</b>

Pts	Classe	Natinf	Plaque	Infractions
6	Délit	00045	Mise en circulation de véhicule à moteur ou remorque muni de plaque ou d'inscription inexacte	<b>129</b>
6	Délit	00048	Usage de fausse plaque ou de fausse inscription apposée sur un véhicule à moteur ou remorque	<b>89</b>
6	Délit	25123	Usurpation de plaque d'immatriculation - numéro attribué à un autre véhicule à moteur	<b>19</b>

Pts	Classe	Natinf	Entrave	Infractions
6	Délit	00050	Refus par le conducteur d'un véhicule d'obtempérer à une sommation de s'arrêter	<b>2 868</b>
6	Délit	00179	Refus de se soumettre aux vérifications relatives au véhicule ou au conducteur	<b>129</b>
6	Délit	02271	Entrave à la circulation sur une voie publique	<b>11</b>
6	Délit	06245	Obstacle par un conducteur à l'immobilisation administrative de son véhicule	<b>4</b>
6	Délit	25124	Refus, par le conducteur d'un véhicule, d'obtempérer à une sommation de s'arrêter, dans des circonstances exposant directement autrui à un risque de mort ou d'infirmité	<b>422</b>
6	Délit	25818	Obstacle, par un conducteur, à l'ordre d'envoi en fourrière de son véhicule	<b>0</b>

Pts	Classe	Natinf	Délit de fuite	Infractions
6	Délit	00042	Délit de fuite après accident par conducteur de véhicule terrestre	<b>2 526</b>

Pts	Classe	Natinf	Règles administratives	Infractions
3	4 <sup>ème</sup>	7538	Conduite d'un véhicule à moteur avec un permis de conduire non prorogé	<b>7 430</b>
3	4 <sup>ème</sup>	22874	Conduite d'un taxi ou d'une voiture de remise sans attestation préfectorale délivrée après vérification médicale de l'aptitude physique	<b>62</b>
3	4 <sup>ème</sup>	22875	Conduite d'une ambulance sans attestation préfectorale délivrée après vérification médicale de l'aptitude physique	<b>34</b>
3	4 <sup>ème</sup>	22876	Conduite d'un véhicule affecté au ramassage scolaire sans attestation préfectorale délivrée après vérification médicale de l'aptitude physique	<b>5</b>
3	4 <sup>ème</sup>	22877	Conduite d'un véhicule de transport public de personnes sans attestation préfectorale délivrée après vérification médicale de l'aptitude physique	<b>21</b>
3	4 <sup>ème</sup>	25611	Conduite d'un véhicule à moteur sans respecter une restriction d'usage mentionnée sur le permis de conduire	<b>1 446</b>

11 524

---

### *Bilan du permis à points 2010*

## LE PERMIS A POINTS

### SYNTHESE GENERALE

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	Total
Dossiers traités	4 133 251	2 127 851	6 261 102
Infractions traitées	4 146 191	2 129 196	6 275 387
Points retirés	7 136 511	3 003 011	10 139 522
Permis au solde nul	77 582	8 118	85 700
Dossiers rétablis	1 503 722	838 046	2 341 768

Nombre de lettres envoyés par tranches d'âge	< ou = 25 ans	de 26 à 35 ans	de 36 à 50 ans	de 51 à 65 ans	> 65 ans
<i>Hommes</i>	564 045	1 313 201	1 977 205	1 482 610	703 248
Pourcentage par tranche d'âge	5,93%	13,82%	20,81%	15,60%	7,40%
Total des lettres <i>hommes</i> traités :		6 040 309	Pourcentage sur l'ensemble :		63,57%
<i>Femmes</i>	287 389	798 221	1 239 119	849 637	285 858
Pourcentage par tranche d'âge	3,02%	8,40%	13,04%	8,94%	3,00%
Total des lettres <i>femmes</i> traités :		3 460 224	Pourcentage sur l'ensemble :		36,42%
Répartition <i>Hommes</i>	9,33%	21,74%	32,73%	24,54%	11,64%
Répartition <i>Femmes</i>	8,3%	23,06%	35,81%	24,55%	8,26%
Ensemble des lettres envoyées	851 434	2 111 422	3 216 324	2 332 247	989 106
Pourcentage par tranche d'âge	8,96%	22,22%	33,85%	24,54%	10,41%

Nombre de lettres envoyés par retrait de points	1 point	2 points	3 points	4 points	
Ensemble des dossiers	4 337 041	936 621	429 032	366 491	
	5 points	6 points	7 points	8 points	Total
Ensemble des dossiers	58	179 316	343	12 199	6 261 102

Infractions traitées par catégories		<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	Total	Pourcentage	
Vitesse		3 187 747	1 796 639	4 984 386	79,42%	
Alcoolémie		147 020	17 180	164 200	2,61%	
Usage de stupéfiants		10 059	511	10 570	0,16%	
Conduite sans permis		9 646	762	10 408	0,16%	
Règles de priorité		210 793	100 982	311 775	4,96%	
Comportement du conducteur		438 195	178 090	616 285	9,82%	
Equipement		133 640	33 479	167 119	2,66%	
Entraves et délits de fuite		5 449	511	5 960	0,09%	
Homicides et blessures involontaires		3 642	1 042	4 684	0,07%	
TOTAL		4 146 191	2 129 196	6 275 387	100%	
Infractions par classe	2ème classe	3ème classe	4ème classe	5ème classe	Délits	Total
Hommes	324 716	1 773 929	1 934 409	8 862	104 275	4 146 191
Femmes	150 058	1 004 142	962 145	611	12 240	2 129 196
TOTAL	474 774	2 778 071	2 896 554	9 473	116 515	6 275 387

### *Bilan du permis à points 2010*

## LE PERMIS A POINTS

## LE PERMIS A POINTS

### ASPECTS METHODOLOGIQUES

#### Sources :

Les sources ayant servi à l'élaboration de cette brochure émanent du Service du Fichier national des permis de conduire géré par le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration.

#### Lexique :

- Dossier traité : dossier ouvert et instruit par le service du Fichier national des permis de conduire lorsqu'une ou plusieurs infractions (en cas de cumul d'infractions) sont commises le même jour, par un conducteur.

- Permis au solde nul : expression synonyme de « permis invalidé » pour défaut de points.

- Dossier rétabli : permis de conduire ayant recouvré l'intégralité de ses points, après un délai de 3 ans sans commission d'une nouvelle infraction.

- Code NATINF : code attribué par le ministère de la justice, à chaque infraction en fonction de sa nature. L'ensemble de ces codes constituent une nomenclature nationale utilisée par tous les services de l'Etat.

#### Remarques :

La répartition par département s'effectue au regard de la résidence principale du titulaire du permis de conduire.

Les infractions répertoriées dans la présente brochure sont uniquement celles ayant été sanctionnées d'un retrait de points effectif (ne sont pas comptabilisées les affaires en cours devant les juridictions judiciaires).

**Pour tous renseignements complémentaires :**

**Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration  
Direction de la Modernisation et de l'Action Territoriale  
Sous-Direction de la Circulation et de la Sécurité Routières  
Bureau de la Sécurité et de la Réglementation Routières**

**Place Beauvau 75008 PARIS**

***Rédacteurs :***

***Guillaume GUIET, capitaine de gendarmerie  
Arnaud GUENIVET, brigadier chef de police***